

Thèses sur le concept de compétence

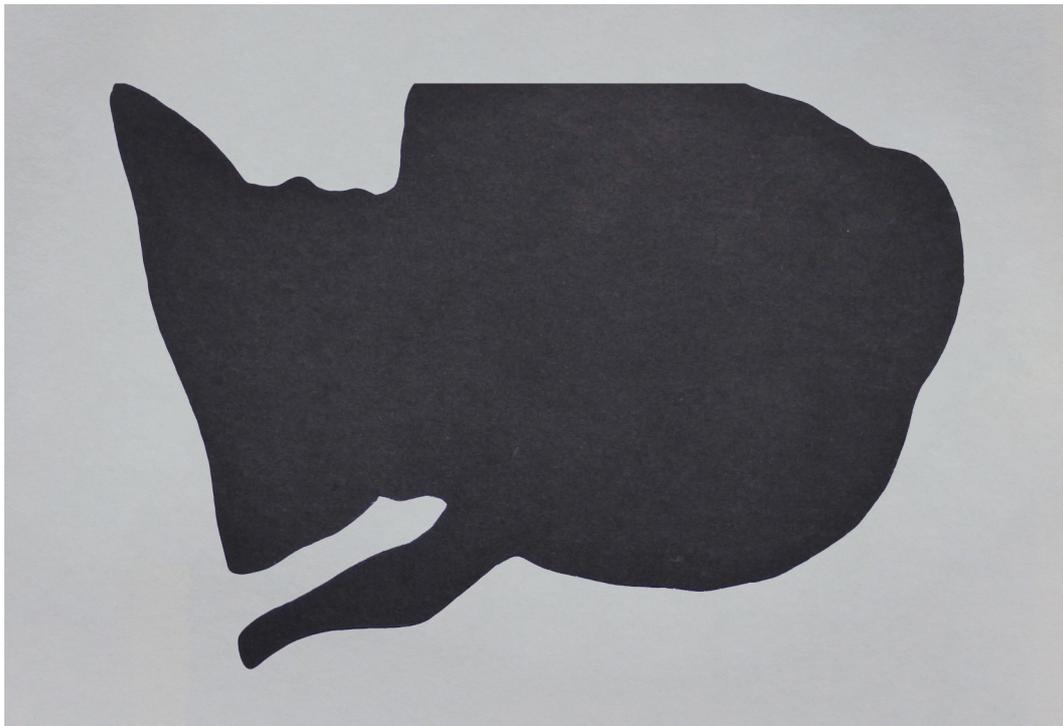
[extraits]

par Jacques-Alain Marie.

Novembre 2023

CHAPEAU :

Jacques-Alain Marie, dans ces *Thèses*, établit la nécessité de prendre la compétence très au sérieux : il la traite comme un concept. Nous publierons dans les semaines qui viennent, en vrac et dans le désordre, plusieurs de ces *Thèses sur le concept de compétence* (futur livre) – et, pour commencer, publions aujourd’hui l’introduction, suivie des thèses n° 1 et 3.



SITUATION

Alors qu'une très large majorité d'enseignantes et d'enseignants semble sans réagir accepter la notion, voire la relaie (consciemment ou non) ; alors que les syndicats enseignants de gauche échouent complètement à faire s'élever une protestation contre ce concept (pourtant très évidemment néolibéral) (on a entendu des militants de SUD-Éducation la défendre) ; alors que des penseurs, de gauche eux aussi, s'en saisissent et l'acclimatent en se disant que peut-être ce n'est pas si éloigné de Freinet ; alors que dans les instituts de formation des enseignants (actuels INSPE) aucune voix critique ne se fait entendre distinctement (des critiques existent, mais restent vagues, et faibles) ; alors que les sciences de l'éducation ont joué dans le travail d'acclimatation « pédagogique » de la notion un rôle de premier ordre (à leur insu, apparemment..) –, notre but, par la publication de ces thèses, est de mettre en évidence les effets de la notion de « compétence » dans les discours et les pratiques de l'enseignement lui-même (et non plus seulement : dans les discours et les pratiques des gestionnaires de l'enseignement). Or c'est philosophiquement – et non pas seulement économiquement ou sociologiquement – qu'il nous semble nécessaire d'éclairer cette notion : d'où ces thèses – qui, précisément, cherchent à appréhender la compétence comme un *concept*. (Elles résultent de la mise en commun de contributions diverses – universitaires ou non –, dont les auteurs, actifs en France pour la plupart, signent collectivement sous ce nom inventé : Jacques-Alain Marie. Les angles d'approche du concept sont multiples ; on aura une thèse arendtienne par exemple, cohabitant sur le cercle avec une thèse deleuzienne. Une autre thèse est traduite de l'allemand. A été procédé à une unification stylistique, à quelques coupures que des redites nécessitaient – et à des renvois d'une thèse à l'autre, pour harnacher l'ensemble sur le cercle. La plupart des thèses sont placées sous l'autorité conceptuelle d'un auteur – vivant ou *mort* : cela n'implique donc pas que l'auteur en question soit l'auteur de la thèse écrite sous son nom ¹.)

J.-A. Marie,
octobre 2023.

Thèses – installées en cercle – sur le concept de compétence

INTRODUCTION

La pédagogie de la compétence entre dans les écoles aujourd'hui. Le vocabulaire de cette pédagogie est depuis vingt ans très abondamment et systématiquement employé dans les circulaires et directives émanant de l'institution ; et de plus en plus incontestablement imprègne aussi la langue que parlent face à leurs élèves, face à leurs supérieurs, voire entre eux, les enseignants et enseignantes même.

Quand les pédagogues de la compétence font l'exposé de cette pédagogie nouvelle, ils insistent sur son caractère novateur et nouveau : il faut, disent-ils, faire entrer l'école dans une ère nouvelle. La pédagogie de la compétence répond à une telle urgence et une telle nécessité. Elle accomplit dans l'école une révolution. Quand en revanche les pédagogues rencontrent des objections voire répondent à des questions simplement adressées, ils rassurent leurs interlocuteurs peut-être inquiets : il ne s'agit pas du tout, expliquent-ils alors, d'abandonner les connaissances ; voyez d'ailleurs le socle commun, qui définit les objectifs de l'école, de la maternelle au lycée : n'est-il pas intitulé socle « de connaissances et de compétences » ? Comment d'ailleurs pourrait-on enseigner des compétences sans matériau (sans connaissances, sans contenu) ? Non, la pédagogie de la compétence, de ce point de vue, ne change fondamentalement rien : l'école continue et continuera à enseigner des connaissances.

Que vient donc changer à l'intérieur de l'école cette pédagogie nouvelle si elle-même assure, par un côté, qu'elle y vient accomplir un changement radical (qu'ont rendu subitement nécessaire et urgent des transformations très actuelles, dans la société) ; si par un autre elle assure ne rien changer et continuer à enseigner, comme avant, compétences et connaissances conjointement ? (Car l'école a toujours enseigné des savoirs et des savoir-faire.) (Savoir ce que sont les plantes à fleurs, ce qu'est le Moyen Âge, la lumière, Athènes et Sparte. Et savoir manier le stylo, le compas, la flûte à bec, le pinceau ; savoir lire et déchiffrer ;

savoir utiliser tel outil électronique ; savoir faire une dissertation ; savoir artistement sauter en longueur et tenir la distance à la course.)

Se pourrait-il alors que ce ne soit qu'une question de terminologie ? Certains enseignants le pensent, qui plus ou moins consciemment se mettent à dire « compétences » là où par le passé ils auraient dit simplement « savoir-faire » (ou, se contentant d'enseigner, n'auraient rien dit du tout). Beaucoup parmi eux savent ou pressentent d'où leur arrive l'usage nouveau et revigoré qui est fait de ce mot depuis vingt ans. Mais, après tout, les mots voyagent d'un champ à l'autre... Si eux acceptent de relayer celui-ci à l'occasion, c'est évidemment sans toute la connotation qui s'y trouve attachée quand il est employé ailleurs (par exemple dans le champ de la gestion des ressources humaines). Les enseignants disent eux aussi « compétence » ; mais ce n'est qu'un mot.

Si au contraire la question de la compétence n'est pas qu'une question de terminologie, de simple mot, alors que fait la pédagogie de la compétence dans les écoles quand elle y entre ?

C'est la question à quoi nous essayons de répondre dans ce qui suit, sous forme de thèses rapides, installées en cercle ⁱⁱ.

N. B. : Dans tout ce qui suit, nous comprenons « pédagogue » dans le sens restreint de spécialiste de la « pédagogie » (science qui a pour objet les conditions formelles de la transmission des savoirs et des savoir-faire, indépendamment des disciplines). En cela, « pédagogue » est opposé à « enseignant », lequel est installé au milieu d'une discipline, enseigne depuis le lieu d'une discipline, et affronte depuis ce lieu les questions et problèmes *pédagogiques*. (Car nous ne nions pas que tels problèmes existent.)

THÈSE N° 1

La pédagogie de la compétence accomplit une destitution de l'intentionnalité. (L'enseignement est intentionnel. – L'enfant tel qu'assigné à lui-même par la pédagogie.)

Husserl

Enseigner par compétences veut dire pour l'enseignant déterminer en amont de la leçon qu'il s'apprête à donner les compétences que par le truchement de cette leçon il entend faire acquérir aux élèves. (Il faut par surcroît, afin que puisse être apprécié l'effet sur eux de cet enseignement, que soit de quelque manière, au sortir de la leçon, évalué le niveau d'acquisition des compétences en question.) Cela ne veut pas dire qu'on cesserait d'enseigner des connaissances – et l'objet de la leçon, dans une telle logique, peut bien être encore, en histoire : « La Première Guerre mondiale », « La bataille de Valmy » ; en sciences naturelles : « La respiration chez les mammifères ou les plantes » ; en littérature : « Rimbaud ». Il faut bien que la leçon ait quelque contenu, des connaissances à l'occasion desquelles les compétences attendues puissent être acquises, exercées, et vérifiéesⁱⁱⁱ. Dans cette configuration nouvelle cependant, quelque chose bascule – qui bouleverse l'enseignement (le rapport à l'élève, le rapport au savoir, le rapport au monde) : puisque l'objet de la leçon n'est plus que matériau à l'occasion duquel est poursuivi un but explicitement tout autre, étranger à l'objet : faire acquérir à un petit « moi » des capacités et des aptitudes. L'élève est ainsi placé au centre : il est le point de départ et le point d'arrivée de l'enseignement^{iv} ; le monde n'est qu'un intermédiaire nécessaire. A – M – A. (Apprenant – Monde – Apprenant.) Alors c'est le monde lui-même qui entre dans un rapport d'instrumentalisation vis-à-vis de l'enseignement. (Le monde, dans la tâche de l'enseignement, ne survient plus que *secondairement* ; il est requis, à l'occasion d'une leçon dont il n'est pas la *fin*.)

On comprend qu'il devient relativement indifférent, au sein d'une discipline, d'enseigner tel objet ou tel autre. Si le but ultime de la leçon est, non son contenu, mais l'acquisition par l'élève de compétences qui transcendent ce

contenu (c'est-à-dire destinées à valoir par-delà l'objet enseigné : pour *ailleurs* ; pour *plus tard*), on comprend qu'on aurait pu en choisir un autre. (Et enseigner au lieu de la Première Guerre mondiale la Deuxième ; ou une autre encore.) *L'objet de la leçon cesse d'importer par lui-même.*

(Et l'on peut remarquer dès ici que ce phénomène d'indifférenciation se reproduit à un second niveau : au niveau des disciplines elles-mêmes. La vertu essentielle d'une compétence consistant aux yeux des pédagogues en son caractère transférable, réactivable « ailleurs », il faut logiquement que la compétence soit fondamentalement indifférente à la discipline où elle aura été – arbitrairement – acquise et exercée la première fois. Il n'y a de compétence à proprement parler que dégagée de la clôture et du carcan des disciplines : pour cette raison, la logique de la compétence se veut fondamentalement et radicalement *interdisciplinaire*^{v.}) (La pédagogie de la compétence n'abolit pas cependant les disciplines : la compétence a besoin d'une discipline, comme elle a besoin chaque fois, à l'intérieur d'une discipline, d'un contenu, d'un objet – pour s'exercer. Mais la pédagogie instrumentalise les disciplines, comme elle instrumentalise le monde : elle met l'enseignement des disciplines au service de tout autre chose.)

« Sait élaborer un graphique approprié à l'exploitation d'une observation statistique » « Sait décrire au moyen des mots de la langue une problématique relevée dans une sélection d'images », etc. Tout l'art du pédagogue nouveau consistera à élaborer les séquences adéquates d'enseignement (et les évaluations y attenantes), capables – à *l'occasion de* telle leçon – de faire émerger des compétences transcendant la leçon même : puisque ayant à valoir pour *ailleurs* et à valoir pour *plus tard*. (La *vraie vie* est ailleurs ; la *vie* est ailleurs ; l'école n'en est, dit-on, que la préparation^{vi}).

*

En répondant aux enseignants inquiets qu'« il faut des connaissances pour faire acquérir des compétences » ; ou que « l'enseignement des connaissances, des disciplines, ne saurait être aboli par la pédagogie nouvelle », les pédagogues affirment, peut-être sans le voir et de bonne foi, la priorité qu'ils attribuent à la compétence, dans leur démarche même : la connaissance n'étant plus sollicitée que comme contenu nécessaire à l'exercice de la compétence, à quoi elle est donc asservie, dans sa finalité. « Sait établir un critère de classement pour ordonner une diversité », « Sait élaborer un tableau synthétisant des résultats », etc. : ces aptitudes, à l'école primaire par exemple, seront indifféremment enseignées, acquises puis validées, dans une leçon de minéralogie ou de botanique. La fleur – la pierre, la bête – n'entre plus dans la salle de classe pour elle-même, mais pour servir de matériau (d'objet pédagogique) à l'acquisition d'une compétence

abstraite (pour laquelle elle n'est que *ressource* ponctuelle, et indifférente). Si une telle pédagogie a partie liée avec l'obscénité c'est donc en son essence même, et non pas seulement dans le cas où la leçon sur Verdun ou sur Auschwitz en vient en droit à servir à augmenter telle ou telle compétence de l'élève, pour l'élève. Nous écrivons « en droit » car nous ne prétendons pas qu'aucun enseignant, qu'aucune enseignante d'histoire ait jamais enseigné Verdun ou Auschwitz ainsi (même si c'est ainsi qu'il le faudrait, dans la logique qui est celle de l'enseignement par compétences aujourd'hui).

Il est même frappant de constater à quel point dans les faits l'enseignement « résiste » à une telle exploitation (de lui-même) (de son objet) : c'est que toute discipline – à l'inverse exact de la pédagogie – est nécessairement *intentionnelle* ; c'est-à-dire « a un *objet* » ; c'est-à-dire « se rapporte à un *monde* » – qui ne lui est pas indifférent... Quand l'historien par exemple parle de la Première Guerre mondiale, la discipline même (l'histoire) (la discipline qui a pour objet l'histoire) (à qui l'histoire n'est pas indifférente, étant son objet) empêche que le contenu enseigné ne soit qu'objet arbitraire et interchangeable (de la pédagogie) : objet livré au service d'apprentissage ou d'évaluation de l'élève. Et quand un enseignant d'école primaire décide de faire entrer dans la classe le petit oiseau ou la pousse de plantain, la discipline même (ici les sciences naturelles) empêche que cet objet ne soit que ressource (pour la pédagogie) (pour le « développement » de l'élève). L'enseignement fait entrer l'objet dans la classe : pour la raison que l'objet importe (et dans le moment de l'enseignement importe plus que tout le reste ; plus que l'élève même, qui s'y oublie). (L'art de tout enseignement est de faire *importer* les objets, le monde.) Ce qui résiste alors, dans chaque discipline, c'est au sens le plus fort le caractère intentionnel de l'enseignement – le fait que tout enseignement soit enseignement *de quelque chose* ^{vii}.

Dans la pédagogie de la compétence, le monde n'est plus ce vers quoi me conduit l'enseignement, ce dont il m'approche, ce à la découverte de quoi il invite : mais ce *à partir de* quoi (la *ressource* à partir de laquelle) augmenter le panel de mes aptitudes et de mon pouvoir personnel (cognitif, relationnel, émotionnel, sensible, comportemental, etc.) – à la manière de tel sportif utilisant la montagne comme terrain d'entraînement de soi ^{viii}. La pédagogie de la compétence, inversant le rapport, *instrumentalise* le monde au profit de son objectif (munir un « moi » d'aptitudes). Le monde est à ma disposition ; tout, dans le monde : la fleur, la guerre passée ou présente, le caillou, le théorème, la petite phrase de musique, etc. Le monde est *terminus a quo* (*pour moi*) et non plus *terminus ad quem*. C'est en ce sens qu'on peut dire que la pédagogie de la compétence, dans sa logique, accomplit une destitution de l'enseignement (comme intentionnalité) (comme donation d'un monde). L'indifférence à l'égard des connaissances est *intrinsèque* au processus d'enseignement par compétences. Or un enfant, soumis très jeune à cette pédagogie, un enfant qui n'en connaîtrait plus d'autre durant toute sa scolarité, ne pourrait qu'intégrer et intérioriser cette

indifférence à l'égard du savoir (comme rapport intentionnel au monde). On lui apprend à s'occuper toujours d'abord de soi ; le monde, et les objets du monde, ne viennent jamais que secondairement. (Et n'importent jamais que secondairement.) La compétence, comme concept pédagogique, organise une perte ou destitution du monde ^{ix}.

*

L'enseignement est intentionnel dans le sens où il est donation d'un monde, comme la perception avant lui – dont il est un prolongement, un renforcement, une reprise (voire une *institution* ^x). L'enseignement est désignation d'un monde à l'enfant. Il consiste à organiser la rencontre entre un moi et un monde. (Et chaque discipline donne le monde, *à sa manière* ; chaque discipline est une *manière* singulière de donner le monde, de s'y rapporter.) La pédagogie de la compétence, en permanence, vient recentrer l'enfant sur son moi (sur ses aptitudes, ses manques, ses peurs, ses besoins, etc.) ; vient le réassigner sur sa (petite) personne. Elle absente le monde. L'enseignement, en tant que « perception », au contraire jette le « moi » au milieu du monde, au milieu des objets du monde (que ceux-ci soient des théorèmes, des lois, des arbres, des poèmes, des guerres). « Connaître, c'est [...] s'arracher à la moite intimité gastrique pour filer, là-bas, par delà soi, vers ce qui n'est pas soi [...]. ^{xi} »

Nota Bene n° 1 : L'enfant trahi « dans l'instant ».

L'appréhension pédagogique de l'enseignement, en termes de compétences, contribue par ailleurs à placer l'enseignant ou l'enseignante en situation *fausse* vis-à-vis de ses élèves (les intentions réelles de la leçon donnée n'étant pas les intentions déclarées) : et ce, dès la maternelle, quand la ronde organisée par le maître ou la maîtresse l'est dans le but de valider dans la grille de compétences de l'enfant (et dans son dos) (à son insu) (en faisant comme s'il s'agissait seulement de danser...) une compétence de psychomotricité (« Sait mouvoir ses membres au rythme d'une musique quelconque ») ou une compétence, dite « comportementale », de socialisation (« Sait se comporter au cours d'une activité de groupe quelconque en faisant preuve d'attention envers les autres »). L'objet (le monde) est nécessairement trahi par un tel enseignement ; mais les élèves le sont tout aussi nécessairement. « À l'école maternelle, les enseignants font appel à des comptines, à des petits jeux chantés issus du folklore, comme celle-ci : “Quand trois poules vont au champ, la première va devant. La deuxième suit la première, la troisième vient la dernière...” Pour les psychologues et pédagogues, cette petite chanson peut être un “jeu psychomoteur qui introduit la notion

d'ordre" (*Maternelles sous contrôle*, p. 90). Les spécialistes des compétences peuvent la considérer comme un "outil pédagogique" permettant l'acquisition d'une compétence [...]. Cette petite phrase chantée n'en raconte pas moins une étrange histoire de poules qui se promènent dans un champ^{xii}. »

Ce qui vaut pour la ronde ou la comptine en maternelle vaut pour un exercice de mathématique dans une classe de collège ; pour un cours de science au lycée, etc. Si l'enseignant enseigne par compétences, il fait que l'*instant* même d'enseignement cesse d'exister pour lui-même : il existe *pour autre chose*. L'instant, dès lors, se creuse, se vide de sa réalité^{xiii}.

(Souvent, pourtant, l'objet résiste (à sa pédagogisation) ; il est plus fort que son asservissement. Le maître ou la maîtresse, grisée par le chant, emportée par la ronde et la vitesse de la ronde, oublie (avec ses élèves) que ce n'est pas d'une ronde qu'il s'agit. L'enseignante de français oublie (avec ses élèves) que ce n'est pas de Flaubert qu'il s'agit, etc. Et alors c'est d'une ronde qu'il s'agit ; c'est de Flaubert qu'il s'agit. Et les élèves et l'enseignante sont rendus à *l'instant*.)

Nota Bene n° 2 : L'intentionnalité, le désir.

Mettre l'enfant au centre de l'enseignement, c'est se condamner à briser l'intentionnalité de l'enseignement. Or l'intentionnalité est désir. C'est donc se condamner à perdre d'avance (pour l'enfant) la possibilité du désir : désir du monde ; désir des objets du monde. (Puisqu'on enseigne à l'enfant à n'avoir que des besoins ; ou à ne désirer que soi ; que l'augmentation de soi.)

Or la connaissance n'est pas en moi : elle n'est pas ma propriété, ma possession (« ma » compétence acquise, thésaurisée). Puisqu'elle est *relation* – d'amour, de haine ; d'attraction, de répulsion – relation (intentionnelle) à un ou des objets du monde (c'est-à-dire : à quelque chose qui n'est pas moi) (et ne peut être *désir* qu'à cette condition). Le contenu de la conscience désirante n'est pas « moi poursuivant » (ceci est déjà une conscience réflexive), mais : « l'objet poursuivi, désiré, devant-être-(impérieusement)-rattrapé, touché, saisi, possédé, etc. ». Il n'y a pas d'abord « moi » : mais d'abord tel « objet » désiré (par moi). En brisant l'intentionnalité, la pédagogie de la compétence éteint toute possibilité de désir du monde. Elle fait de l'enfant un être autocentré, privé de monde ; qui ne rejoindra plus le monde qu'accidentellement, qu'occasionnellement ; et qui ne le désirera pas.

(Notons que l'objet de l'enseignement perd alors son « sens » : c'est la raison pour laquelle la pédagogie, depuis la perspective qui est la sienne, se voit dans la nécessité de « redonner du sens aux savoirs^{xiv} ».)

Nota Bene n° 3 : Les pédagogues et les enseignants.

Les pédagogues, très sincèrement, s'agacent et s'impatientent de ce que les enseignants regimbent à passer à la logique de la compétence ; ils présupposent que celle-ci leur a été mal présentée ; qu'ils l'ont mal comprise ^{xv}. Or il y a une cause beaucoup plus profonde à cette lenteur des enseignants à accepter le modèle nouveau : l'enseignement est intentionnel ; et la pédagogie de la compétence est, fondamentalement, une destitution de l'intentionnalité. La pédagogie de la compétence est donc une destitution de l'enseignement. (Les pédagogues de la compétence ne sont donc pas seulement adversaires des enseignants pour des raisons institutionnelles : pédagogues et enseignants sont irréconciliables par leurs partis pris mêmes.)

[...]

THÈSE N° 3

La compétence et la ressource.

**(La logique de la compétence est une logique de la ressource
et d'exploitation de la ressource.)**

Lorsque très officiellement le mot de compétence entra dans les écoles, en France, pour servir de concept structurant à une pédagogie renouvelée, il n'entra pas seul : en même temps que lui entrèrent dans la langue parlée dans les établissements d'enseignement les plusieurs autres termes qui dans le domaine de la gestion de l'homme forment avec lui une constellation : « ressources », « parcours », « objectifs », « résolution de problèmes », « attendus »...

Cette constellation empêche de considérer qu'il ne s'agit avec le mot de « compétence » que d'un problème terminologique isolé. Ce qui avec le mot entre dans les écoles, c'est une *philosophie*. Or cette philosophie est, fondamentalement et principiellement, une philosophie de la ressource et de l'exploitation de la ressource. La compétence, tout d'abord, est elle-même exploitation ou mobilisation de ressources (cognitives, informationnelles, etc.) ; c'est ainsi qu'elle est en effet le plus officiellement définie. « Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une

tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites ^{xvi}. » Mais, si elle-même existe par exploitation et mobilisation de ressources autres (en-dessous d'elle), il importe de considérer aussi (à l'étage supérieur) que la compétence peut devenir et en effet devient tout aussi bien ressource pour une mobilisation ultérieure (dans le processus indifférencié de mobilisation générale des ressources) :

1° la compétence, une fois acquise et certifiée, devient en effet une ressource pour l'individu (sur le marché qui après l'école l'attend) ; une ressource dont il aura besoin pour trouver sa place, s'affirmer, se développer, faire face aux situations (aux problèmes) – voire tout simplement survivre dans ce monde. Et le livret de compétences, destiné à accompagner l'individu « tout au long de la vie », sera le lieu où ses compétences, comme ressources, seront listées et certifiées : afin d'être reconnues par les instances qui à un moment ou à un autre, pour une durée plus ou moins longue, pourront avoir besoin d'y faire appel.

2° la compétence, envisagée à l'échelle d'une population, est par ailleurs une ressource (humaine) qu'il est nécessaire de faire exister et évoluer afin de pouvoir en permanence la corrélérer aux demandes mobiles du marché de l'emploi (à ce niveau interviennent les grandes agences nationales et internationales de prospective et de pilotage des populations et de leur compétences, sur fond d'évolution des besoins).

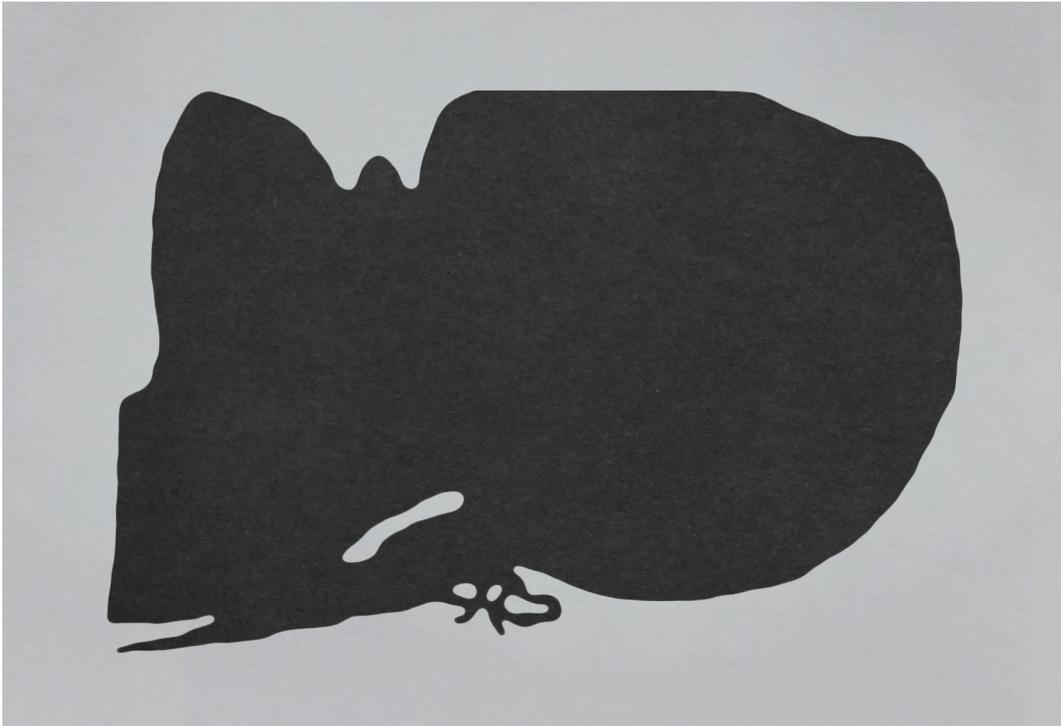
De plus en plus d'enseignants, dans les écoles, relaient ces mots de « compétences », de « ressources », d'« objectifs », de « parcours », d'« attendus ». Très nombreux parmi eux sont ceux qui s'offusqueraient si on voulait leur montrer qu'ils relaient avec ces termes une philosophie managériale. Dans leur bouche, ces mots ne sont que des mots isolément employés ^{xvii}.

Nota Bene n° 1 : Dans les sciences de l'éducation, même parmi les auteurs qui assurent de bonne foi ne relayer le concept de compétence que sous sa forme dite « pédagogique », et qui se disent très conscients qu'il faut par tous les moyens le démarquer du concept néolibéral, qu'ils repèrent très bien et déclarent sans ambages « dangereux », « pernicieux » – même parmi ces auteurs le vocabulaire de la *ressource* et de l'*exploitation de la ressource* pénètre les discours – visiblement à leur insu. (Aucun scientifique de l'éducation n'a encore découvert – par des moyens scientifiques – que les concepts de « compétence » et de « ressource » marchaient ensemble. Et pourtant ils marchent ensemble dès la définition de la « compétence », chez les managers, comme aussi chez les pédagogues et scientifiques de l'éducation ^{xviii}.)

(Les sciences de l'éducation, dès lors qu'elles sont incapables de critiquer cette ontologie de la ressource (et de la compétence comme ressource et exploitation de ressources), se condamnent à devenir une branche des *sciences* dédiées (comme elles disent) à l'exploitation de la ressource humaine – aussi appelée « gestion » ou « management » du « capital humain ». Ceci explique en

grande partie l'immense débâcle intellectuelle qu'on peut observer dans la production textuelle de ces départements universitaires, depuis trente ans ^{xix}.)

[...]



THÈSE N° 4

Compétence et imitation. (La compétence disqualifie l'imitation (du maître) par l'élève. Pourquoi ?)

Étienne Bimbenet

L'imitation, en pédagogie, a mauvaise réputation. Elle est du côté de la passivité, de la répétition servile : qui imite se soumet au modèle imité. On encouragera toujours contre la servilité d'un élève arrivant à la solution en faisant *comme le maître* l'activité intelligente de celui qui y est allé *de lui-même, par lui-même* : affranchi de tout modèle. (Celui qui imite, c'est au mieux le perroquet ; ou le singe ^{xx}.) Est raillé à l'envi par la pédagogie contemporaine l'enseignant qui se donnerait en modèle à l'imitation de ses élèves : par exemple celui qui par un cours magistral prétendrait qu'en dissertant devant sa classe il donnerait à ses élèves le modèle pour dissenter. Ce que la pédagogie actuellement dominante cherche à briser, ce sont les restes, en l'école, d'un tel enseignement (magistral) (c'est-à-dire : de maîtres).

Il importe cependant de distinguer entre une imitation intelligente (c'est celle qui va au but – « *goal driven* ») ; et une autre un peu bête (elle n'imitate que pour imiter). La première est active ; l'autre est servile. Un fait cependant nous arrête – et empêche de trop vite conclure que l'imitation intelligente est la bonne ; et que l'autre est la mauvaise, pédagogiquement. Ce fait singulier, gênant même – que l'éthologie cependant établit –, c'est que l'imitation intelligente est du côté du singe ; et que c'est le petit enfant d'homme qui imite bêtement – en humain qu'il est.

« On sait [...] que les enfants copient jusqu'aux gestes inutiles et jusqu'aux méthodes inefficaces. Des enfants de quatorze mois voient un adulte allumer la lumière en touchant un panneau du front ; ils l'imitent à l'identique dans cette posture compliquée, au lieu de presser tout naturellement le panneau de la main. Un démonstrateur tente d'atteindre un objet avec un râteau, d'abord selon une méthode inadaptée, ensuite correctement. Les enfants de deux ans le suivent scrupuleusement dans chacune de ces deux méthodes et donc quel qu'en soit le résultat ; les chimpanzés au contraire font tout pour s'approprier l'objet, de mille

manières possibles, et sans rapport avec les gestes du démonstrateur : nous avons affaire à un cas typique d'apprentissage par émulation. Et pourtant ce sont bien les enfants qui, dans leur scrupule maladroit et apparemment improductif, font le meilleur apprentissage^{xxi}. »

La pédagogie de la compétence valorise la résolution pragmatique du problème, c'est-à-dire l'objectif atteint, le résultat obtenu (d'une façon ou d'une autre). Anti-magistrale, elle se place du côté du singe : il s'agit d'aller au but, pragmatiquement. Et l'enseignant n'est plus là pour produire un modèle qu'on imite : mais pour accompagner un « parcours » d'apprentissage de l'élève (en direction des *buts*, que la grille de compétences organise et détaille). D'ailleurs, pédagogues et formateurs des futurs enseignants valorisent les vertus d'*émulation* de ceux-ci (bienveillance, aptitude à encourager les élèves, à les « sécuriser » dans leurs apprentissages). Il est inutile, sinon nuisible, que les enseignants soient des maîtres ; ils risqueraient, en donnant la façon de faire (qui n'est jamais qu'une façon traditionnelle de faire), d'entraver l'élan spontané de l'élève vers le but. Leur tâche est bien davantage d'encourager les élèves à aller le plus librement possible vers leur but. « ... l'animal ne transgresse pas la sphère de ses intérêts propres, et [...] toute sa vie reste pragmatiquement centrée sur soi^{xxii}. »

En voulant (à la manière du singe) aller toujours aussitôt à la solution (et donc à l'objet) (au but), on s'interdit de regarder comment d'autres s'y prennent, « comment un autre a fait^{xxiii} ». Imiter, au premier abord, paraît toujours un détour vain : non seulement servile, mais contre-productif : « ... épousant des postures et des attitudes, plutôt que des gestes utiles ; recherchant pour elle-même et comme un instrument de communication la résonance mimétique des gestes ; s'attachant souvent à des éléments non pertinents ou secondaires de la conduite, vécus comme autant de preuves d'attachement^{xxiv}. » (En imitant Maradona au lieu d'aller droit au but, et en l'imitant, par tendresse, affection, ou aimantation, dans ce qui d'abord ne semble que *gestes, fioritures*, Zidane devient Zidane ; en se détournant du but, en regardant son modèle au lieu de regarder le but, il invente une manière nouvelle d'être, une manière nouvelle et singulière d'aller au but ; d'aller *mais à sa façon* droit au but...) « C'est dire qu'une psychologie trop directement fonctionnaliste, à qui le thème développemental ferait oublier les composantes affectives de l'imitation, se condamnerait à ne rien sauver du phénomène qu'elle étudie^{xxv}. » L'imitation est un décentrement. « Le mimétisme obséquieux s'avère finalement plus concluant que l'autre [...], car il est l'occasion d'une autre logique d'action – d'autres motivations, d'autres moyens, un résultat apparemment semblable et pourtant plus perfectionné, etc. L'imitation en tant qu'humaine est d'abord fructueuse parce qu'elle est d'abord “pour rien” [...] ^{xxvi}. »

La défaite de la pédagogie actuelle est d'avoir, dans l'enseignement, détruit la possibilité de l'admiration. (Or l'admiration est une vertu du *monde*^{xxvii}.) Du point de vue du pédagogue, l'enseignant *séduit* l'élève au sens où il le détourne du but en l'attirant à soi ; il le décentre. (Il dit : « Regarde-moi. ») (Au

lieu de lui dire : « Regarde devant toi ; garde en permanence l'œil sur le but ^{xxviii} ».) L'enseignant séducteur est suspect. (Peut-être, après tout, aime-t-il les enfants ?)

Le maître érotise le savoir. Or la compétence est un ascétisme ; un puritanisme ; un fonctionnalisme ; une hygiène formidable et froide ^{xxix}.

Nota Bene n° 1 : Triangulation. (Élève – maître – et monde.)

On manquerait cependant ce qu'ont de plus profond ces remarques si l'on se contentait de la thèse selon laquelle l'imitation serait à privilégier et promouvoir pour les vertus et puissances de sociabilité contenues en elle : au sens où « le but utile (avoir) » serait « remplacé par un but social (faire comme) ^{xxx} ». (On inciterait l'élève à imiter, pour le socialiser ; pour le plier ainsi au social.) Mais après tout, l'émulation, l'accompagnement bienveillant, ont aussi leurs vertus sociales. (Au premier abord même, le doux accompagnateur de l'enfant apprenant est infiniment plus social que la figure singulière voire saugrenue d'un maître qui au tableau s'agite, solitairement.) Si l'imitation revêt cette importance considérable, ce n'est donc pas (et peut-être pas même d'abord) dans la direction d'autrui ; mais déjà dans la direction du monde (dans la direction de l'objet). L'imitation servile et docile en effet, celle véritablement humaine, fait fonctionner à plein le triangle référentiel de l'attention conjointe : en imitant l'autre dans son rapport à l'objet, j'adopte aussi nécessairement son regard sur l'objet. La chose, que j'observe depuis ma perspective, se trouve enrichie de la vision que l'autre pose sur elle, en même temps que moi (car il n'y a qu'un objet – ainsi immédiatement socialisé, commun). « Parce que socialisé non dans ses seules interactions, mais jusque dans son rapport intentionnel au monde, le vivant humain ne repose plus en lui-même. En lui l'absolu de la vie (de la centration vivante) est en permanence mis en concurrence avec l'absolu du monde (du monde commun à toute vie possible) ^{xxxii}. » L'imitation servile (humaine) « suspend les compétences téléologiques du vivant au profit d'un enseignement [...] ^{xxxii}. »

Et c'est donc fondamentalement que l'enseignement a à voir avec l'imitation ; il en est même, d'une certaine manière, l'institution ^{xxxiii}. Au contraire de la logique de la compétence, où l'enseignant cache qu'il enseigne, et s'efface en tant qu'enseignant ; dans l'enseignement l'enseignant, en enseignant, enseigne ostensiblement : il « “déclare” le monde ^{xxxiv} » ; il le montre du doigt. Le geste d'enseignement est « ostensif » – et non discret (comme le voudraient les pédagogues souhaitant l'effacement de l'enseignant). « Il est donc essentiel à [l'enseignement] de s'instituer comme te[l]. L'enfant sait bien percevoir les “signaux ostensifs” [...] qui lui indiquent qu'il y a quelque chose à apprendre, et

non simplement à prendre^{xxxv} ». La pédagogie de la compétence répète au contraire à l’envi : qu’il y a surtout « à prendre^{xxxvi} ».

Nota Bene n° 2 : Diversité et bigarrure de l’enseignement. Ou unification pédagogique.

Le problème des maîtres, c’est qu’ils sont divers. Pas un est n’est pareil à l’autre. (Ils font le zouave, plus ou moins consciemment ; et chacun a une façon de faire le zouave.) Cette diversité, ou bigarrure, est un problème pour les pédagogues – dont le but est de réguler, d’unifier, de planifier, de contrôler, d’égaliser l’enseignement. Les enseignants, dit-on, ont des « pratiques [...] par trop diversifiées^{xxxvii} ». Cela perturbe les enfants : il faut des enseignants se ressemblant ; et distribuant à chacun et chacune *également*, et *à la façon terne* (médiane, médiocre). Il faut des accompagnateurs formés à la reconduction du même ; du toujours identique. (Le même, le toujours identique, sont donnés et précisément listés dans les grilles et les référentiels de compétences.)

Nota Bene n° 3 : L’imitation comme luxe. Vie normale et vie malade. (La compétence ramène à la vie malade.)

L’imitation bête (c’est-à-dire humaine) est un luxe. Quand la pression de la vie se fait sentir on n’a plus l’âme à imiter : car on n’a plus le temps des détours : il faut aller au but (à la manière animale). De même que la pédagogie de la compétence prend pour modèle l’animal et son imitation « orientée vers le but », de même elle prend pour norme l’homme malade, celui pour qui en effet la conservation de l’existence devient l’horizon unique : « la conservation de l’existence ne devient l’essentiel que dans le cas de déficience ou parfois dans certaines situations critiques où le corps devient le bien suprême parce que toutes les autres possibilités dépendent de lui^{xxxviii} ». Au contraire, « [l]a force impulsive de la vie normale est la tendance de l’organisme à l’activité, au développement de ses capacités, à une réalisation aussi haute que possible de son essence^{xxxix}. »

Bimbenet commente : « On sait tout le prix que Canguilhem accordait à cette distinction et tout le bénéfice théorique qu’il en retira, en particulier à travers le concept de “normativité”, ce luxe organique de l’homme “qui se sent plus que normal”, parce que “capable de suivre de nouvelles normes de vie”^{xl}. » « Si la vie avait un but, elle ne serait plus la vie^{xli}. » Par l’imitation (par l’enseignement), se détachant du but, la vie invente.

THÈSE N° 5

L'attendu et l'inattendu.

La compétence comme recherche et contrôle d'un *effet*. (L'enseignement comme organisation d'une *rencontre*.)

Rancière

La pédagogie de la compétence est une pédagogie fondée sur des *attendus*. Le référentiel, ou socle, permet d'instituer pour l'élève un « profil de sortie ^{xliii} ». (La volonté de contrôle et de maîtrise totale du processus pédagogique se traduit, dans la logique des compétences, en une cartographie générale des attendus, d'un niveau à l'autre, établie de manière à ce que l'enseignement se construise « pierre par pierre », attendu après attendu, par étagements successifs : jusqu'au moment de validation ou de certification finale, en « sortie ».) Or ce qui vaut pour l'ensemble de la scolarité vaut exactement de même à l'échelle d'une « séquence » d'enseignement, voire d'une leçon seule : d'après le pédagogue en effet, il est impératif que chaque séquence soit construite par l'enseignant avec le savoir (préalable) (déclaré) de ce qui va être acquis par les élèves au cours de cette séquence. On n'enseigne plus aujourd'hui (au temps de la pédagogie) sans savoir ce qu'on fait. L'enseignant doit toujours savoir ce qu'il fait, c'est-à-dire ce que son enseignement fait aux élèves (l'*effet* qu'a sur eux son enseignement).

Au fondement de cette pensée se trouve le présupposé que ce que l'élève doit apprendre, c'est ce que le maître lui apprend. Rancière expose en ces termes cette logique de l'effet – dans le cas de l'artiste et de son spectateur : « [l]e dramaturge ou le metteur en scène voudrait que les spectateurs voient ceci et qu'ils ressentent cela, qu'ils comprennent telle chose et qu'ils en tirent telle conséquence. C'est la logique du pédagogue abrutissant, la logique de la transmission droite et à l'identique : [...] [c]e que l'élève doit *apprendre* est ce que le maître lui *apprend*. Ce que le spectateur *doit voir* est ce que le metteur en scène lui *fait voir* ^{xliiii}. » L'erreur de l'artiste (de ce genre d'artistes : *artistes de l'attendu*), comme du pédagogue, serait dès lors : « présuppose[r] toujours l'identité de la cause et de l'effet ». « On pose toujours comme évident le passage

de la cause à l'effet, de l'intention au résultat, sauf à supposer l'artiste inhabile ou le destinataire incorrigible ^{xliv}. »

L'alternative existant entre « pédagogie de la compétence » et « enseignement » peut se dire en ces termes :

– Ou bien j'enseigne Molière – ou Rimbaud, etc. – pour obtenir sur l'élève tel ou tel *effet*... Cet effet doit alors être décidé à l'avance : il sera l'un des items (ou « attendus ») pris aux grilles et référentiels de compétences ; qu'après validation je serai en mesure de signaler comme « acquis » dans la liste, en face de tel et tel nom.

– Ou bien j'enseigne Molière – Rimbaud, etc. – afin que Molière – Rimbaud, etc. – fasse *leur* effet sur les élèves... Quel effet ? Je n'ai pas à le dire... ni peut-être à chercher absolument à le prévoir. (Aussi bien Molière – Rimbaud – et leur effet – me dépassent moi-même. Il m'est impossible de préjuger de leur effet sur quiconque : même sur moi, l'effet de Molière, quel a-t-il été la première fois ? Et quel est-il aujourd'hui en le relisant pour le cours ? Et quel sera-t-il demain au moment de l'enseigner ?) Alors l'enseignant, à l'envers de ce que voudrait le pédagogue, organise une rencontre (entre deux parties) sans savoir ni vouloir savoir l'effet que cette rencontre va produire. (Si l'enseignement est organisation d'une rencontre avec une « partie du monde » (un théorème, un poème, une image, une fable...), c'est parce que tout enseignement est intentionnel : tout enseignement est enseignement *de quelque chose* ; et la chose est une partie du monde ^{xlv}.) Et l'effet d'une telle rencontre sera d'autant plus imprévisible qu'elle aura été bien *organisée* ; c'est-à-dire orchestrée, mise en scène... à la manière frappante d'un spectacle, au sens le plus fort – à la manière d'un choc.

Et alors le maître ne sait pas, et il n'a pas à savoir, ce que l'élève apprend. « C'est le sens du paradoxe du maître ignorant : l'élève apprend du maître quelque chose que le maître ne sait pas lui-même. [...] Mais il n'apprend pas le savoir du maître ^{xlvi}. » Dans cette autre logique, contraire à toute pédagogie, l'enseignement reste ouvert sur l'inattendu : il n'anticipe ni son sens ni ses effets ^{xlvii}. (Quand tout l'effort de la pédagogie est l'anticipation, la domestication de l'inattendu – la clôture ; surtout ne pas frapper l'élève. La pédagogie de la compétence, par sa démarche même, cherche – très explicitement – à produire des effets sur l'enfant : mais des effets qu'elle a elle-même décidés : triés, sélectionnés. La pédagogie de la compétence a pour but de refermer la société sur elle-même et sur la reproduction du même.) L'enseignement, au contraire, cherche à heurter ^{xlviii}.

Nota Bene n° 1 : Les objets trop grands de l'enseignement – les objets adaptés et petits de la pédagogie.

Les deux logiques que nous venons d'exposer appellent, pour l'enseignement, deux types d'objets bien différents. Si je veux pouvoir maîtriser les effets de ma leçon, je serais très mal à l'aise avec un objet très grand (Rimbaud) (Molière). Mieux vaut privilégier l'emploi d'un objet plus petit. C'est l'humilité – non feinte, ici – du pédagogue : si l'on veut garder la main sur ce qu'on fait, il faut enseigner de petites choses. Car il faut des choses en effet maniables et maîtrisables : donc plus petites que soi ; ou à sa taille. (L'enseignant ancien, au contraire, aimait de grands objets : mais les grands objets vous emportent ; ils risquent d'emporter vos élèves, d'emporter tout avec eux.) Le pédagogue est plus à l'aise avec des matériaux plus petits ; construits *ad hoc* pour s'insérer dans sa séquence ; dans la progression qu'il a construite. Le pédagogue, même, est plus à l'aise avec de la « ressource pédagogique » : c'est-à-dire avec ce qui a été fait spécialement pour l'enseignement. (Molière, c'est trop grand. On en mesure mal l'effet. Et après tout, ça n'a pas été écrit pour être enseigné.)

(Conduire l'enfant au-devant de la mer immense ; et l'y laisser. L'y laisser faire ce qu'il a à y faire.) (Mais le conduire à la mer et non pas ailleurs ; et non pas devant autre chose que la mer. Non pas devant une flaque ^{xlix}.)

Nota Bene n° 2 : Une remarque en passant sur l'efficacité.

La pédagogie de la compétence, qui par ses socles s'étageant d'année en année, de cycle en cycle, sinon de séquence en séquence et de leçon en leçon, fait le rêve d'une immense maîtrise (contrôle) de la progression des élèves apprenants. Pourtant, qui a fréquenté des établissements scolaires où ces dispositifs ont été mis en place, sait le peu d'efficacité qu'ont ces méthodes. (Occupés à mesurer l'effet de leur enseignement, et donc aussi à inventer un enseignement qui soit tel que son effet puisse être mesuré, puis à mettre en place après enseignement le dispositif de mesure et d'évaluation (adéquat) de cet enseignement, l'enseignant a de moins en moins le goût (et le temps) d'enseigner ce qu'il enseigne.) On en viendrait à dire de la pédagogie ce que Rancière dit de l'art activiste : lequel « imite et anticipe son propre effet, au risque de devenir la parodie de l'efficacité qu'il revendique ¹ ».

Nota Bene n° 3 : La pédagogie comme domestication (de l'enseignement).

Toute séquence, en pédagogie de la compétence, se construit et se définit par ses objectifs d'acquisition – que l'enseignant se doit de *déclarer*. Ce concept

pédagogique de « séquence » n'a donc pas seulement la valeur didactique qu'on prétend qu'il a. Il induit nécessairement, aussi, une logique très particulière de l'effet : si la séquence est pour la pédagogie actuelle un levier si décisif, c'est parce qu'elle oblige en permanence l'enseignant à savoir ce qu'il fait – mais aussi : à le *dire* ; à le *déclarer*. Et cette déclaration ne s'adresse pas tant aux élèves (bien qu'aux élèves aussi) (afin d'éviter que ceux-ci en se « distayant » soient déviés du but prévu) ; mais elle s'adresse d'abord au pédagogue de l'enseignant (à son formateur, son inspecteur : soit sa tutelle dans l'institution). Le pédagogue, ainsi compris, est l'instance supérieure gérant, unifiant et dirigeant (depuis l'extérieur des classes) les effets de tous les enseignements (accomplis dans la clôture des classes). (La prise en charge des jeunes futurs enseignants, par les pédagogues, dans les Instituts de formation, à partir des années 1990, a eu clairement cet objectif : le jeune enseignant est sommé de se déclarer, devant son formateur ; de mettre à nu son enseignement – et l'intention de son enseignement.)

Enseigner (à l'aveuglette) (sans savoir ce qu'on fait) fait peur, semble-t-il. Que peut-il se passer si on enseigne du savoir ; et si ce savoir nécessairement se répand, et qu'on n'a pas décidé *avant* de ce pour quoi il était fait ; à quoi il allait servir. Le pédagogue de la compétence est d'abord celui qui craint le savoir nu, l'enseignement nu : il vient pour l'habiller, lui donner le vêtement requis – qui le soumette (à des objectifs, à des attendus, à un sens déclaré). Se peut-il que la pédagogie ait peur du savoir, des effets (imprévisibles) du savoir ; et que son entreprise (sur l'enseignement) (sur les enseignants) soit aussi une entreprise de domestication^{li} ?

THÈSE N° 6

La Compétence dit :
« Pour enseigner à l'élève, il faut le connaître. »
L'enseignement répond : « Est-ce si sûr ?... »

Alain

La pédagogie présuppose que pour bien enseigner il faut connaître l'élève auquel on s'adresse ; et en particulier connaître les lois de fonctionnement de son esprit. (L'enseignant qui connaît sa discipline, s'il sait ce qu'il sait, ne sait pas comment un élève apprend – ce qui le condamne à échouer, dit le pédagogue.) La pédagogie, une fois admis ce présupposé, cherche tout naturellement assistance auprès de la psychologie ; et, plus spécifiquement aujourd'hui, auprès de ce qui est considéré comme sa pointe avancée : les sciences cognitives. L'élève est au centre du système éducatif : il faut qu'il soit aussi au centre des savoirs dont doit disposer l'enseignant nouveau : lequel, s'il lui faut encore maîtriser une discipline, devra d'abord, logiquement, être formé dans le domaine des processus cognitifs et émotionnels à l'œuvre dans les apprentissages. Alain, déjà, faisait parler ainsi le psychologue (c'est-à-dire le pédagogue) : « Il faut, dit celui-ci, que les éducateurs soumettent [...] les enfants des écoles à des essais et à des épreuves, en vue d'apprendre enfin quelque chose de positif sur cette nature humaine en son enfance, qu'ils connaissent mal. Faute de ces investigations méthodiques, ils perdront leur temps. Pour instruire l'enfance, il faut d'abord la connaître ^{lii}. »

Le pédagogue parlant ainsi semble avoir l'évidence avec lui. Pourtant l'évidence, dit Alain, « est notre tête de Méduse ^{liii} » : car le pédagogue (dans sa précipitation) (dans son enthousiasme) méconnaît ce que son présupposé lui fait décider ; lui fait avoir toujours déjà décidé (d'avance) (en amont de tout) (et sans même s'en être aperçu). « Vous dites, rétorque Alain dans ce même dialogue, qu'il faut connaître l'enfant pour l'instruire ; mais ce n'est point vrai ; je dirais plutôt qu'il faut l'instruire pour le connaître ; car sa vraie nature c'est sa nature développée par l'étude des langues, des auteurs et des sciences ^{liv}. »

La « vraie nature » de l'enfant, le pédagogue la place au point de départ – et ainsi la fige. (Il en fait ainsi une « nature ». Et il « biologise » son activité

d'enseignement.) Alain dit que pour l'enseignement la « vraie nature » est le point d'arrivée : or cela veut dire que ce n'est pas une « nature » ; que c'est imprévisible ; et que ce ne sera connu qu'une fois fait. (Et que ça ne peut être connu avant d'être fait.) (Et donc que c'est précisément en voulant connaître *d'abord* ce que c'est qu'on empêchera cet inconnaissable d'advenir.)

Connaître l'enfant, c'est connaître ce qu'est un enfant *en général* (il n'y a de sciences que du général) – puis c'est donc enseigner, à partir des résultats livrés par la science la plus avancée, pour cet enfant *en général*. Et c'est donc nécessairement normer l'enseignement ^{lv}. C'est produire l'enseignement adapté à cet enfant en général – que la science étudie ; c'est adapter l'enseignement à l'enfant tel qu'il est *connu*. (Et l'objection d'Alain est de simple épistémologie ^{lvi} ...)

Le paradoxe est puissant : le pédagogue prétend devoir savoir la nature de l'enfant pour mieux enseigner – quand le but de l'enseignement c'est de changer l'enfant, de changer cette nature, au fil des siècles, de changer l'homme ; et que, par conséquent, c'est en voulant le connaître qu'on s'empêche de le changer (de lui donner la possibilité de se changer lui-même). Que la pédagogie ainsi comprise soit une instance de standardisation et de normalisation s'atteste à ce fait simple : les psychologues ne découvriront pas une « nature » de l'enfant différente chez le petit enfant chinois, chez le petit enfant français ou allemand : puisqu'ils étudient les processus cognitifs dans les cerveaux. De plus en plus on enseignera partout identiquement (ONU, UNESCO, OCDE, etc.) : c'est qu'on enseignera, en partant de l'enfant mis au centre, en partant de l'enfant biologique mis au centre ^{lvii}. (Les grilles de compétences doivent ainsi être établies, autant que possible, « *indépendamment de la culture* ^{lviii} ».) (Certes, la culture sera prise en compte – car le savant prend acte que l'enfant est inscrit dans une culture, à laquelle il lui faut s'adapter cognitivement, comme au reste : mais précisément la culture est nécessairement, par cette pédagogie, traitée comme un milieu : comme quelque chose à quoi il faut s'adapter (comme à n'importe quelle autre « donnée » ou « contrainte » du milieu ^{lix}.)

Or c'est la transformation que l'enseignement a à opérer sur l'enfant qui précisément le rend pour lui *inconnaissable* : puisque cette transformation a pour but de le faire sortir de l'état où il pourrait être connu (son état neuronal, naturel ; avant culture) (ou dans l'état de la culture tel que *donné* à sa naissance – mais qui est lui-même et en permanence en voie de transformation, par la succession des générations ; et par l'effet de l'enseignement même...).

(Là encore, le pédagogue manque d'une vertu élémentaire, essentielle à l'enseignement : la patience. La pédagogie veut savoir tout, tout de suite. Elle veut savoir *avant son intervention* quelque chose qui ne peut être su qu'*après* ^{lx}.)

Nota Bene n° 1 : Il est possible d'admettre néanmoins qu'il n'est pas tout à fait nuisible qu'un enseignant soit au fait de certaines lois psychologiques générales (sur le sommeil, l'apprentissage, la mémoire, etc.). Mais tous ces savoirs cognitifs universels ne sont rien en regard de la connaissance psychologique singulière qu'il lui faut avoir des élèves – et que n'enseigne aucune science (cognitive). (Puisque évidemment un bon enseignant est aussi, souvent, un *fin psychologue*...)

Nota Bene n° 2 : S'adapter. Élever.

Si je connais l'enfant par une science, je m'adapterai à l'être vivant qu'il est (que la science que j'ai choisie pour le connaître me dit qu'il est). Mais aussi : je ne lui proposerai que des choses à sa taille (des objets ajustés^{lxi}) ; je m'adapterai à sa toute petite taille (d'enfant). Pour Alain, il ne s'agit pas de connaître l'enfant mais de l'*élever* : car l'enfant est d'abord petit^{lxii}. Ce qui importe pour l'enseignant est donc l'objet enseigné (non d'abord l'enfant) : car c'est l'objet enseigné qui a le pouvoir de *grandir* l'enfant. Et s'il faut, dit Alain, enseigner à l'enfant « Homère, Virgile et Montaigne », c'est parce que le rôle de l'enseignement est de lui tendre un miroir où il se voit aussitôt « grandi »^{lxiii}. Si je décide de connaître l'homme, alors je verrai qu'il est (statistiquement) rarement grand (rarement plus grand que la moyenne...). En m'adaptant à l'homme « connu » (à l'homme normal, moyen), je reconduirai cette normalité, ce standard humain, cette médiocrité, cette lâcheté^{lxiv}.

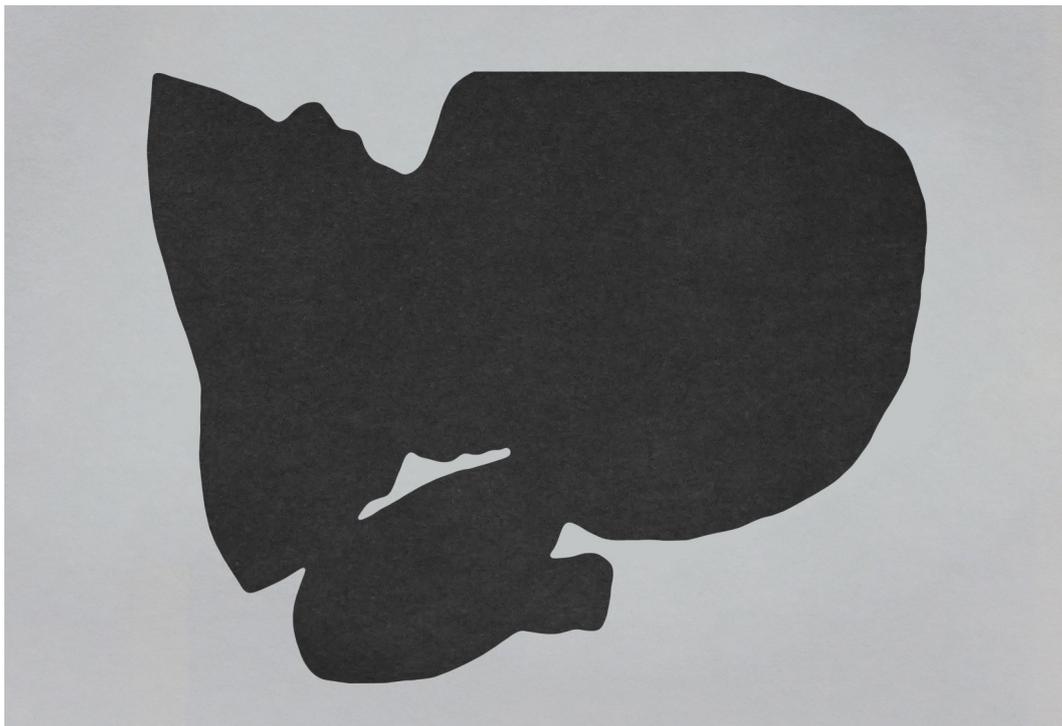
THÈSE N° 7

**Qu'il existe deux façons de mesurer
les êtres – deux types de hiérarchie.
Et que la Compétence est le nom
de l'une d'elles.**

Deleuze

« Et l'on doit en dire autant de la hiérarchie. Il y a une hiérarchie qui mesure les êtres d'après leurs limites, et d'après leur degré de proximité ou d'éloignement par rapport à un principe. Mais il y a aussi une hiérarchie qui considère les choses et les êtres du point de vue de la puissance : il ne s'agit pas de degrés de puissance absolument considérés, mais seulement de savoir si un être "saute" éventuellement, c'est-à-dire dépasse ses limites, en allant jusqu'au bout de ce qu'il peut, quel qu'en soit le degré ^{lxv}. »

La compétence correspond très exactement au premier type de hiérarchie : elle attend des êtres le remplissage de certains items prédéfinis ; elle mesure les êtres d'après leurs limites (statistiques). Elle peut être patiente (tolérer un niveau du type : « en cours d'acquisition ») ; mais au final il faut tendre vers ce qui a été au départ *arrêté*. (Tout est arrêté dès le départ ; tout est arrêté avant d'avoir commencé...) (Il faut rejoindre la *moyenne* ; ce qui est statistiquement arrêté comme étant la moyenne ; qu'on la rejoigne par en-dessus ou par en-dessous.) La pédagogie est l'*arrêt* de l'enseignement comme promesse ; elle est l'enseignement *arrêté* ^{lxvi}.



THÈSE N° 8

Le faire et le voir. Le *problem solving* contre l'accueil (passif ?) du monde. (La haine du donné.)

« Wir sind bedroht, voll Schrecken schließlich in einer Welt zu leben, in der wir von lauter Dingen umstellt sind, die wir selber gemacht haben. »

Adolf Portmann

Dans l'enseignement simple et ancien, disent les pédagogues, l'élève est passif : il écoute ou regarde seulement. (Il bâille aux corneilles.) Dans l'enseignement « pédagogique », il faut au contraire que l'élève soit actif, autrement dit qu'il *fasse*. Aussi veille-t-on depuis plusieurs années à ce que les élèves soient en permanence mis « en situation » : et la situation n'est jamais de « simple » contemplation ; elle est « situation-problème ». L'élève est devant une difficulté, un obstacle. Aussi se sent-il nécessairement concerné. Et il a pour tâche de *faire* – ce qu'il faut –, afin de résoudre ce problème auquel le confronte la situation. (Dans la vie, en permanence sans doute, on rencontre en effet des problèmes ; et l'école doit préparer l'enfant à la « vie »... De là l'idée de le placer autant que possible et préférentiellement, à l'école, face à des problèmes, dans des situations à problèmes ^{lxvii}.)

L'approche par compétences s'inscrit dans cette logique de l'apprentissage comme activité et comme *problem solving* : puisque disposer d'une compétence, par définition même, c'est être en mesure de mobiliser son savoir (ses ressources cognitives) pour affronter un problème spécifique – et le résoudre ^{lxviii}. Dès lors, « la pédagogie de la compétence s'accorde parfaitement avec une conception constructiviste de l'apprentissage » : « les élèves abordent les savoirs comme des compétences pour résoudre des problèmes ^{lxix}. » ; « Une compétence est une action qui implique la résolution d'une situation au départ problématique ^{lxx} » ; « Une approche par compétences précise la place des savoirs – savants ou non – dans

l'action : ils constituent des *ressources* – souvent déterminantes – pour identifier et résoudre des problèmes, préparer et prendre des décisions ^{lxxi}. »

Aussi les compétences nomment-elles, chaque fois, une aptitude à agir, à faire – pour faire face à un problème, répondre à un besoin. Les textes et préambules des programmes scolaires y insistent, à tous les niveaux – et dans toutes les disciplines : « Une entrée par la résolution de problèmes est à privilégier ^{lxxii}. » « En sciences et en technologie, mais également en histoire et en géographie, les langages scientifiques permettent de résoudre des problèmes, traiter et organiser des données, lire et communiquer des résultats [...] ^{lxxiii}. » On n'enseigne plus des objets du monde (au petit bonheur) (pour le plaisir) (pour eux-mêmes) ; on enseigne ce qui permet d'agir en vue d'affronter des situations et de résoudre des problèmes « réels » : soit ces « problèmes qu[e] [l'élève] est susceptible de rencontrer, ailleurs qu'en formation, dans sa vie personnelle, dans son activité professionnelle comme dans l'exercice de la citoyenneté ^{lxxiv} ». (Remarquons que c'est ce déplacement vers la résolution de problèmes qui, selon les pédagogues, permet en même temps de « redonner du sens aux savoirs » : ce que fera l'élève aura du sens pour lui, puisque cela lui apprendra à régler des problèmes – qu'il aura, ne manquera jamais d'avoir, dans le monde réel, dans la « vraie vie » ^{lxxv}.) « Il s'agit d'apprendre à problématiser, c'est-à-dire à interroger toutes les connaissances scientifiques sous l'angle des problèmes auxquels elles apportent une réponse et non en termes d'accumulation notionnelle ^{lxxvi}. » Il faut cesser d'enseigner pour enseigner, comme aussi d'apprendre pour apprendre : l'accumulation des savoirs est inutile si elle est sans but, sans application, sans usage, sans débouché (plus ou moins immédiat) sur un « faire ». La valeur du savoir est explicitement ramenée à l'action : « Une approche par compétences précise la place des savoirs [...] dans l'action : ils [...] ne valent que s'ils sont disponibles au bon moment et parviennent à entrer en phase avec la situation ^{lxxvii}. » La pédagogie de la compétence, appuyée sur des séquences et des séances elles-mêmes « construites », est ce qui garantit que les élèves soient en permanence maintenus dans le « faire », dans l'« activité » (et dans une activité toujours problématique ou problématisante) (et dans une activité toujours orientée vers un but). « Car ce qui apparaît alors spécifique du savoir, ce ne sont pas les résultats, c'est-à-dire les énoncés qui, au terme de la démarche, pourront être affirmés comme vrais, mais le fait même de problématiser la réalité, c'est-à-dire une activité ^{lxxviii}. » Le faire, dans une telle pédagogie, devient l'alpha et l'oméga : 1° il est pour l'apprenant ce qui permet de mieux apprendre, de mieux acquérir le savoir (en se mettant en situation) (en laissant agir sur soi la « nécessité » impérieuse qui est celle d'un problème qui se pose « à soi ») ; mais 2° il est aussi le point d'aboutissement du savoir : si j'acquiers des savoirs, c'est toujours pour agir. « Le savoir », écrit sans hésiter le pédagogue, « vaut par ce qu'il permet de faire... ^{lxxix} » (Certains théoriciens de la compétence iront jusqu'à écrire : le savoir est une compétence ^{lxxx}.)

Le savoir est ainsi mis « au service » des compétences : il devient pour elles « ressource » (parmi d'autres) à mobiliser (en vue d'un résultat). On comprend ici la triangulation conceptuelle qui existe structurellement entre la compétence, la « ressource » (cf. Thèse n° 3) et le « *problem solving* » ici évoqué^{lxxxii}. Cette évidence (ou confusion), d'une identité entre apprentissage et résolution de problème, entre savoir et compétence, finit par être telle dans l'esprit des pédagogues qu'il semble leur devenir difficile de dire s'il faut enseigner par compétences *parce qu'il faut enseigner aux enfants à résoudre des problèmes – toujours* ; ou si au contraire il faut enseigner sous la forme permanente de la résolution de problèmes *parce qu'il faut enseigner par compétences*. (Mais alors reste indéterminé, indéfiniment en défaut de légitimation et suspendu, ce qui justifie qu'il faille passer à la compétence, et à la résolution de problèmes. Il semble qu'on tienne là, avec l'éloge du « faire » contre le « seulement regarder », l'alpha et l'oméga de toute pédagogie : mais l'un et l'autre tournent en rond et se poursuivent en cercle^{lxxxiii} ...)

(Remarquons par ailleurs en passant que, dans cette logique où l'élève est en permanence placé en face de difficultés à surmonter, de problèmes à résoudre, *savoir* devient systématiquement pour lui (négativement) savoir *effacer* : savoir effacer dans le monde ce qui gêne (une difficulté, un problème, un obstacle) (cf. Thèse n° 14). L'enseignement fait dans le monde disparaître du négatif, au lieu d'y faire positivement apparaître quelque chose, comme c'est le cas au contraire dans la logique de *monstration* qui est celle de l'enseignement pensé comme intentionnalité : quand tout enseignement est enseignement *de quelque chose* ; c'est-à-dire a *un objet – dans le monde – qui lui est transcendant*. Cf. Thèse n° 1^{lxxxiii}.)

*

« Dès lors que le savoir est d'abord une action, il exige, comme toute action, des compétences ou plus précisément une compétence qui est celle de problématiser^{lxxxiv}. » L'enseignant qui enseigne en *montrant* seulement quelque chose (en-deçà ou au-delà de tout problème) n'enseigne pas encore. (De même, un élève qui se contente d'écouter ou de regarder quelque chose, n'*apprend* encore rien, au sens strict.) Le monde, pour le pédagogue, n'existe que problématisé. Lire un poème de Rimbaud dans une classe, en disant que c'est un poème de Rimbaud, même en expliquant pourquoi c'est un poème de Rimbaud : voilà qui n'est pas encore enseigner. (Puisque pendant ce temps que l'enseignant lit ou parle, les élèves, eux, ne *font* rien. Dans la pédagogie du faire, l'inactivité est logiquement

un scandale. Et si l'élève profitait de la lecture du poème pour m'échapper – pour s'échapper^{lxxxv} ?)

Voir (ou montrer) est de toute façon toujours trop peu. On ne peut apprendre que ce que l'on fait^{lxxxvi}. Sans doute même faut-il aller jusqu'à dire qu'on ne peut *voir* que ce qu'on a fait soi-même. Et si les faits qui sont ceux de la méthode scientifique expérimentale, dans une telle logique, servent de modèles souverains à tout apprentissage, c'est parce qu'il est bien connu depuis Bachelard que ces faits sont produits, fabriqués : les faits sont « faits » par nous. Ils sont « problèmes » ; ils ne sont pas absurdes données, contingences dont on ne sait que « faire » (comme l'est par exemple la bigarrure des espèces animales ou végétales, leur présence disparate et peu justifiée, dans l'univers^{lxxxvii}). Si les « faits » de la science expérimentale sont si valorisés par le pédagogue, c'est parce qu'ils sont faits pour résoudre un problème ou en poser un. Ils ne sont pas des faits qu'on accueille seulement (comme on accueille le fait qu'il y a le frêne, le chêne, le hêtre et le mimosa ; qu'il y a Hugo, Verlaine, Mallarmé et Lautréamont...)

Il est frappant de constater que l'accueil des choses les plus simples du monde (l'arbre, la ruine antique dans la forêt, le petit quatrain qui rime, l'oiseau) désespère à ce point l'activisme du pédagogue, son zèle, sa raison – sa volonté de maîtrise^{lxxxviii}. Existe au fondement du présupposé que ne peut jamais importer que ce que je *fais* une défiance (un soupçon ?) à l'égard de qui est simplement donné. Ceci explique que cette pédagogie soit si à l'aise avec les activités scientifiques du laboratoire ou des mathématiques ; si embarrassée en revanche avec toutes les activités de pur accueil (comme est l'herbier ou le cahier destiné à recueillir, accueillir, les poèmes rencontrés : laissés dans leur juxtaposition aproblématique, et conservé sans autre raison que d'avoir été rencontrés un jour...) Cela ne veut pas dire que l'animal, par exemple, sera exclu de l'enseignement : mais il faudra qu'il soit inclus dans une activité problématisée, qui permettra de le faire entrer dans la classe (comme ressource au service de l'apprentissage). De même que par les pédagogues n'est pas du tout exclue la lecture d'un poème, à l'occasion : celle-ci, certes, ne peut être la *fin* de la séquence d'enseignement ; mais on peut l'intégrer à condition qu'elle ait un but hors d'elle-même – en un objectif extérieur et contrôlable, pris à une liste d'objectifs préétablis^{lxxxix}...

Mais l'apparition seule, le seul donné : voilà qui est trop primitif et trop nu – trop brutal... (A été rapporté le cas d'un proviseur qui, dans un lycée, un jour, refusa son autorisation à une sortie scolaire que projetait d'organiser un enseignant d'histoire en direction d'une cité antique, sous le prétexte qu'aucune « activité pédagogique » n'y avait pour les élèves été prévue sur place. Le proviseur déclarait : « Voir, ce n'est pas apprendre... Voir n'est rien... Ce théâtre, si une classe y va, alors il faut le faire vivre... Il faut penser une activité pédagogique sur place... Je ne puis autoriser un voyage où il ne s'agirait que de *voir*^{xc}. » Ce qui pour un enseignement peut être conçu comme un point

d'aboutissement, comme un événement joyeux, une fête (aller voir quelque chose dans le monde ; aller écouter quelque chose dans le monde – muni peut-être d'un savoir, précédemment acquis entre les murs d'une classe, y préparant) est condamné à n'être jamais pour la pédagogie qu'un point de départ ; un moyen ; une ressource ^{xci}...)

Si le monde, pour le pédagogue, n'existe que problématisé, cela veut dire que n'existe plus, dans l'enseignement, que ce qui se laisse problématiser. « Toute compétence [...] engage une saisie de la réalité en fonction d'une intention. [...] Elle implique le refus de la contingence, de la tyrannie du fait brut, du "c'est comme ça" ^{xcii}. » (Or de quelle métaphysique tire-t-on cette évidence que le monde est un problème ; qu'il n'y a, pour se décider à apprendre ou à enseigner, que le problème ? On a dit ici et là que la pédagogie était un utilitarisme ; ou un pragmatisme ; c'est aussi un fonctionnalisme : il faut que tout être soit fonctionnel ; et que tout être ne soit appréhendé que dans sa fonction ; de sorte que l'apparaître de l'être ne soit rien, ou ne soit plus que le résidu – marginal, contingent, luxueux, hypertélique ^{xciii} – d'une fonction, qui est seule réelle, seule objet du savoir et de l'attention ^{xciv}.) La pédagogie de la compétence, comme pédagogie du faire, invisibilise le monde ; elle fait disparaître du champ de l'enseignement ce qui simplement *apparaît* dans le monde, ce qui *tombe* simplement *sous les yeux* – « *sub sensus cadat* ». Ce que cache cet « activisme » pédagogique forcené, cet « affairément », ce « constructivisme » étendu à tout, cette pédagogie qui prétend qu'on ne peut apprendre que ce qu'on a *fait*, c'est d'abord le fond sur lequel cette pédagogie, fondamentalement, se débat : *l'oubli, la perte du monde*. (On agit ; on s'agite ; on ne voit ni ne regarde plus rien, tant on est occupé à faire ; à résoudre...) (L'enseignant, accaparé par la tâche d'accompagner les élèves qui font, dans une telle logique, ne *montrerait* plus rien ; l'enfant ne regarderait plus rien, trop occupé à faire. À la rigueur verrait-il encore ce dont il a besoin pour faire. La vision ne serait plus que prélèvement d'informations – de *ressources*, pour agir. Et voilà la perception même, devenir ressource à son tour ^{xcv}. Et tout ce qui pour l'élève entrerait en son champ de vision n'y entrerait plus que comme moyen d'action. Un tel enseignement (obsédé par des processus, des procédés, des procédures) (par des actions, des démarches, des méthodes) (par des fonctions) est étrangement aveugle aux objets, aux choses. Que voit-on encore du monde, quand on s'obsède à résoudre des problèmes, à effacer des obstacles ^{xcvi} ?)

« Nous vivons sous la menace de vivre, pour finir, en un monde effrayant dans lequel nous ne serions plus entourés de rien que de choses que nous aurions faites nous-mêmes ^{xcvii}. » L'enfer que prépare ou accompagne la pédagogie de la compétence est celui d'un monde perdu – effacé derrière une injonction permanente à faire et à problématiser ^{xcviii}. On se condamne à n'être jamais occupé (affairé) que de soi ; on se condamne à sa propre et incessante et bruyante activité.

(S'il y a cauchemar, c'est que la pédagogie place l'enfant dans le « fonctionnement » continu^{xcix}.)

(C'est ce cauchemar qui, paraît-il, un jour pousse à la botanique l'esprit philosophe. Rousseau.)

(Nota Bene : « *Nachdem er mich in die Sammlung eingewiesen, auch hin und wieder einen Schrank eröffnet hatte, ließ der Professor mich allein. [...] Ich saß am Fenster vor einer Auswahl der gebänderten Idole; ihr Anblick brachte mich ins Träumen, bis die Farben ineinanderflossen – die Dämmerung brach ein. Die Stunden waren im Flug vergangen wie über den Seiten eines Buches, das man schon oft gelesen hat und dessen man trotzdem, ja gerade deshalb, nicht müde wird. Die bunten Mumien feierten Auferstehung, und wieder einmal bekam ich die Macht zu spüren, die sich in einem Stückchen belebter Substanz verbirgt.* » E. Jünger, *Subtile Jagden*^c.)

*

La pédagogie dit qu'apprendre est apprendre à résoudre des problèmes. Oui, mais quels problèmes ? Qui décide des problèmes qu'on donne à résoudre aux petits enfants des écoles ? Qui décide de ce qui fait problème en ce monde, et de ce qui doit être problème pour eux ?

Les problèmes que dans l'école actuelle on soumet aux enfants, selon la pédagogie des compétences, sont les problèmes venus du monde réel, de la « vraie vie ». La soumission intellectuelle de l'école (accomplie par ses pédagogues) se situe exactement ici : non dans les solutions qui seront ensuite apportées aux problèmes posés (celles-ci seront très exactes, toujours) ; mais, en amont, dans l'acceptation des problèmes tels qu'ils sont et de la manière de les poser^{ci}. La phrase du pédagogue : « Toute compétence [...] implique le refus de la contingence, de la tyrannie du fait brut, du "c'est comme ça"^{cii} » pouvait faire penser qu'on avait affaire avec cette attitude à une pédagogie de la contestation – refusant les choses telles qu'elles sont. Or une telle attitude, si elle refuse en effet de *percevoir* les choses dans l'ici et maintenant qui est celui de la perception (de la façon que nous avons exposée ci-dessus), accepte toujours déjà en revanche *les problèmes, tels qu'ils sont* – les problèmes tels qu'ils sont toujours déjà posés en ce monde. Elle les accepte et avec zèle se met au service de leur solutionnement et dissolution (*solving*^{ciii}).

Or il n'y a de pensée qu'à la condition de s'extraire des problèmes *qui se posent d'eux-mêmes, toujours déjà – dans notre dos*. (Où l'on comprend que les disciplines, et leur *étrangeté*, leur distance, par rapport au quotidien, à la « vie réelle », sont au contraire un rempart contre les problèmes que dicte et impose en

permanence le quotidien – la « vraie vie ». (Les disciplines, et leur histoire, et leurs histoires, protégeaient contre le prosaïsme désespérant de la pédagogie de la vraie vie : se demander si Achille va rattraper la tortue est un peu moins prosaïque (et fait un peu plus rêver) (fait un peu plus penser ?) (fait un peu plus habiter le monde ?) que se poser des problèmes d'argent, de monnaie rendue, de sécurité, de bien-être sanitaire, qu'on rencontre en effet *en permanence au dehors*^{civ}.

« ... le problème comme obstacle, et le répondant comme Hercule. »
« ... comme si la pensée ne devait pas chercher ses modèles dans des aventures plus étranges ou plus compromettantes^{cv}. »

Nota Bene n° 1 : Le primat de l'activité et de la problématisation est un bachelardisme. (Bachelard pédagogue.)

Prenant pour modèle (exclusif ou presque) les découvertes à son époque récentes de la physique relativiste et quantique, Bachelard, dans ses nombreux ouvrages des années 1930 et 40, affirme qu'il n'y a de science qu'allant à l'encontre de l'expérience sensible. « En fait, dans une éducation de rationalisme appliqué, [...] le maître se présente comme un négateur des apparences [...] ^{cvi}. » Un esprit, par conséquent, ne se forme qu'en construisant lui-même les faits – et en problématisant (à l'encontre du « donné » et de « l'expérience première », qui font obstacle^{cvi}). C'est au point que la notion philosophique de « donné » est entièrement disqualifiée chez Bachelard, et condamnée comme « impropre^{cvi} ». « En toutes circonstances, l'*immédiat* doit céder le pas au *construit*^{cix}. » Le savant, comme le pédagogue, ne peut se sentir à l'aise, dit Bachelard, que devant un fait qu'il a lui-même construit ; que devant une situation qu'il a lui-même problématisée. (Et l'esprit scientifique, comme le philosophe en fait lui-même l'aveu, ne pourra que se désespérer à l'inverse devant ce qui est seulement là, sans plus^{cx}.)

On comprend qu'existe une affinité profonde entre ces développements de Bachelard et le pédagogisme des situations-problèmes. Il est tout à fait légitime que les pédagogues s'y réfèrent^{cx} et que [*à suivre !*] [...]

Note Bene n° 2 : L'approche par le « faire » dans l'enseignement « Freinet ».

[*En cours de rédaction.*]

[La pédagogie de la compétence s'est parfois réclamée des pédagogies alternatives – et de la pédagogie Freinet en particulier. Sur cette question du

« faire », où l'affinité est en apparence la plus forte, il convient d'apporter une très nécessaire clarification.

Ce paragraphe sera l'occasion de démarquer la pédagogie Freinet de la logique de la compétence.

Le dispositif de production des *Thèses* (Jacques-Alain Marie) est preneur de suggestions et de remarques de ses lectrices et lecteurs – pouvant aider à la constitution de ce « Nota bene n° 2 ». Pour écrire au dispositif : pontcerq@gmail.com. Merci.]

THÈSE N° 9

Les compétences et le ministre en déplacement à *.**

(ou : La compétence est-elle une question actuelle ?)

« Dans le cadre de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) met en exergue, dès 1986, l'importance de renforcer les "aptitudes indispensables à la vie" (ou "*Life skills*" en anglais) pour favoriser la santé globale, et atteindre "un état de complet bien-être physique, mental et social" ^{cxii}. » / « En 1996, à l'UNESCO, la commission dite Delors produit un long rapport à propos de l'éducation (Delors et al., 1996), dans lequel figure l'idée de compétence du 21ème siècle ^{cxiii}. » / « Dès 1997, l'OCDE met en chantier un programme de définition et de sélection des compétences dites "clés" (DeSeCo), dans le but explicite de "fournir un cadre conceptuel pour orienter le développement à long terme des évaluations et l'extension à des nouveaux domaines de compétences". Le programme DeSeCo aboutit à un premier rapport en 2001, complété en 2003 par le rapport final. / Selon l'OCDE, cet ensemble doit regrouper les compétences indispensables à un individu pour "faire face aux défis de la vie" et "contribuer au bon fonctionnement de la société" ^{cxiv}. » / « À travers quatre dimensions (l'apprentissage, l'employabilité, le développement personnel et la citoyenneté active), regroupant douze compétences de vie fondamentales, l'UNICEF propose une vision renouvelée de l'éducation basée sur une approche systémique qui vise à doter l'élève, tout au long de son parcours scolaire, d'un ensemble de compétences fondamentales transversales ^{cxv}. » / « De nombreux chercheurs et experts s'accordent à reconnaître que les défis d'aujourd'hui imposent un meilleur développement des capacités des individus à mener à bien des tâches mentales complexes, ce qui demande bien plus que la simple reproduction de connaissances acquises. Les compétences clés impliquent la mobilisation de savoir-faire cognitifs et pratiques, de capacités de création et d'autres attributs psychosociaux, tels que les attitudes, la motivation et les valeurs ^{cxvi}. » / « En 2015, l'UNICEF a

développé un cadre conceptuel relatif à l'Éducation aux compétences de vie et à la citoyenneté [...]. L'institution a distingué douze compétences de vie, regroupées en quatre catégories. [...] APPRENTISSAGE : créativité, pensée critique, résolution des problèmes. / EMPLOYABILITÉ : coopération, négociation, prise de décision. / DÉVELOPPEMENT PERSONNEL : communication, résilience, autogestion. / CITOYENNETÉ ACTIVE : participation, empathie, respect de la diversité ^{cxvii}. » / « Le Conseil européen de Lisbonne (23 et 24 mars 2000) a conclu que l'adoption d'un cadre européen devrait définir les nouvelles compétences de base à acquérir par l'éducation et la formation tout au long de la vie comme une mesure essentielle de la réponse de l'Europe à la mondialisation et à l'évolution vers des économies basées sur la connaissance, et a souligné que les ressources humaines sont le principal atout de l'Europe. Ces conclusions ont été régulièrement réaffirmées depuis, notamment lors des Conseils européens de Bruxelles (20 et 21 mars 2003 et 22 et 23 mars 2005) ainsi que dans la stratégie de Lisbonne révisée approuvée en 2005. / Les Conseils européens de Stockholm (23 et 24 mars 2001) et de Barcelone (15 et 16 mars 2002) ont adopté les objectifs concrets futurs des systèmes d'éducation et de formation européens, ainsi qu'un programme de travail (le programme de travail Éducation et formation 2010) afin de les atteindre d'ici 2010 ^{cxviii}. » / « Les compétences clés sont elles-mêmes établies dans le "cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie" fixé en 2008, chaque État membre de l'U.E ayant jusqu'en 2012 pour établir une correspondance entre son système national de certification et le cadre européen ^{cxix}. » / tandis que le nouveau Ministre, accueilli par le chef d'établissement qui aussitôt etc. pénétrant dans l'établissement scolaire où etc. après quoi, le Ministre, à l'équipe enseignante réunie etc. a affirmé qu'en matière d'éducation ses priorités dorénavant etc. et que les fondamentaux / « Sous l'impulsion des grandes orientations stratégiques en matière d'éducation, prises dans une majorité de pays, la déclinaison des standards nationaux et des curricula en termes de compétences se met en place pratiquement partout, à des rythmes cependant variés et suivant des modalités différentes ^{cxx}. » / ayant salué en personne l'individu alors recteur d'académie et le maire de ***, présents sur le parvis, a aussitôt déclaré qu'à partir de maintenant etc. et de sorte qu'un retour aux etc. / « Bien qu'une compétence clé aille au-delà des connaissances enseignées, le programme DeSeCo suggère qu'une compétence peut être acquise dans un environnement d'apprentissage propice ^{cxxi}. » / arrivé sur place le nouveau Ministre de l'Éducation a annoncé qu'il se rendrait par ailleurs à ##### très prochainement, dès le 12, dans une école primaire, et qu'il ferait des déclarations concernant etc. et que dorénavant

Nota Bene n° 1 : Sur la concordance des aspirations et les différences culturelles comme obstacles. Universalisme de l'approche par compétences.

« Une question majeure s'est posée au cours de ce processus : est-il possible d'identifier une série de compétences qui peuvent être considérées comme essentielles dans tous les pays, malgré les différences de culture et de perspective qui existent entre eux, voire qui s'observent au sein même des pays ? Il est nécessaire en effet de tenir compte du fait que des valeurs peuvent être interprétées différemment selon les cultures même si elles sont communes. À cet égard, les participants au programme DeSeCo ont fait valoir que certains pays avaient réussi à identifier des valeurs communes tout en admettant leurs différences. Le programme DeSeCo a permis de s'accorder sur un nombre d'idéaux fondamentaux avec lequel le cadre conceptuel des compétences clés doit être compatible. Ce principe traduit la conciliation entre la concordance des aspirations et la diversité des applications. Bien que cet exercice ait été entrepris dans des pays de l'OCDE, il peut s'appliquer à d'autres pays. C'est pourquoi tout a été mis en œuvre pour travailler en étroite collaboration avec l'UNESCO lors de la définition du cadre conceptuel ^{cxxii}. » / « Ainsi le National Curriculum, en vigueur depuis 2000 en Angleterre, entérine-t-il la prééminence des compétences clés suivantes : la communication [...] ; les applications numériques [...] ; les technologies de l'information [...] ; le travail avec les autres [...] ; l'amélioration de son propre apprentissage et de ses performances ; [...] la résolution de problèmes ^{cxxiii} ». / « Le rapport Eurydice sur les compétences-clés indique ainsi que, dans la vision portugaise, les compétences sont liées “à la promotion ou au développement intégré de savoir-faire et de comportements qui vont inciter à utiliser ces connaissances dans différentes situations avec lesquelles l'élève peut ou ne peut pas être familier” ^{cxxiv}. » L'approche par compétences est fondamentalement universaliste.

THÈSE N° 10

La pédagogie qui met au centre l'enfant oublie que l'enseignement n'a pas une seule tâche, et qu'il en a fondamentalement deux : défendre l'enfant ; défendre le monde.

Arendt

Hannah Arendt, dans « La crise de l'éducation », article paru en 1958, écrit :

Ainsi l'enfant, objet de l'éducation, se présente à l'éducateur sous un double aspect : il est nouveau dans un monde qui lui est étranger, et il est en devenir ; il est un nouvel être humain et il est en train de devenir un être humain. Ce double aspect ne va absolument pas de soi et ne s'applique pas aux formes animales de la vie ; il correspond à un double mode de relations, d'une part la relation au monde et d'autre part la relation à la vie. L'enfant partage cet état de devenir avec tous les êtres vivants ; si l'on considère la vie et son évolution, l'enfant est un être humain en devenir, tout comme le chaton est un chat en devenir. Mais l'enfant n'est nouveau que par rapport à un monde qui existait avant lui, qui continuera après sa mort et dans lequel il doit passer sa vie. Si l'enfant n'était pas un nouveau venu dans ce monde des hommes, mais seulement une créature vivante pas encore achevée, l'éducation ne serait qu'une des fonctions de la vie et n'aurait pas d'autre but que d'assurer la subsistance et d'apprendre à se débrouiller dans la vie, ce que tous les animaux font pour leurs petits.

Cependant, avec la conception et la naissance, les parents n'ont pas seulement donné la vie à leurs enfants ; ils les ont en même temps introduits dans un monde. En les éduquant, ils assument la responsabilité de la vie et du développement de l'enfant, mais aussi celle de la continuité du monde^{xxxv}. Ces deux responsabilités ne coïncident aucunement et peuvent même entrer en conflit. En un certain sens, cette responsabilité du développement de l'enfant va contre le monde : l'enfant a besoin d'être tout particulièrement protégé et soigné pour éviter que le monde puisse le détruire. Mais ce monde aussi a besoin d'une protection qui l'empêche d'être

dévasté et détruit par la vague des nouveaux venus qui déferle sur lui à chaque génération^{cxvii}.

Ce texte aide à comprendre que la pédagogie, quand elle se réduit à munir l'enfant du savoir ou du savoir-faire dont il a besoin, ne fait qu'accomplir l'une des deux tâches de l'enseignement – c'est-à-dire oublie (ou, en raison de *certaines circonstances*, cesse de voir) l'autre tâche. L'autre tâche est précisément de défendre le monde – y compris contre l'enfant. (Parce que le monde ne va pas de soi.)

La pédagogie de la compétence, par son présupposé initial (« mettre l'élève au centre »), oublie la deuxième tâche de l'enseignement ; et en oubliant la deuxième tâche, au nom du primat de la première, manque en réalité tout autant la première : car elle ne préserve pas l'enfant si elle n'a, pour lui, préservé le monde. (Le plus extraordinaire, sur le plan institutionnel, est que ce texte soit presque inconnu dans les sciences de l'éducation. Il faut qu'il le soit pour qu'on puisse décider de « placer l'enfant au centre du système éducatif » – et donc réduire l'enseignement à la moitié de lui-même – sans que les sciences de l'éducation et les pédagogues y *voient* rien à redire^{cxviii}.)

(Cette thèse de l'oubli du monde, ou de l'« aliénation du monde », est directement liée à la thèse de la pédagogie de la compétence comme destitution de l'intentionnalité : cf. Thèse n° 1 [Husserl]. La pédagogie, en mettant au centre l'enfant, au lieu de mettre au centre le geste de désignation (par l'enseignant) du monde (pour l'enfant), s'empêche de se penser d'abord comme donation, désignation d'un monde. L'enseignant, dans l'enseignement, arrive devant l'enfant les mains *pleines* – *pleines* du monde ; et il est responsable du monde – en effet fragile, menacé de disparaître s'il n'est pas présenté à l'enfant. Le pédagogue de la compétence, lui, arrive les mains vides. (Il n'ira chercher dans le monde que ce qui sera ponctuellement utile aux apprentissages de son élève. L'élève est « libre », mais le monde est servile ; mis à son service.)

Dans l'enseignement, l'enseignant assume la responsabilité de donner le monde, de le *montrer* à l'enfant. « Vis-à-vis de l'enfant, c'est un peu comme s'il était un représentant de tous les adultes, qui lui signalerait les choses en lui disant : “Voici notre monde”^{cxviii}. » Le pédagogue, lui, ne dit jamais à l'enfant : « Voici notre monde ». Il dit : « Quel est ton besoin^{cxix} ? »

*

Le pédagogue Dominique Raulin, qui fut secrétaire général du Conseil national des programmes de 2002 à 2005, défendit l'approche par compétences, un jour, en se fondant sur le constat d'une impossibilité, soudaine, de savoir ce qu'il fallait

encore enseigner aujourd'hui. (Ne pouvant décider des contenus qui devaient être enseignés, on devait passer, logiquement, à un enseignement formel – un enseignement de méthodes, de savoir-faire – de compétences : les élèves, ayant appris à apprendre, iraient eux-mêmes chercher ce dont ils ont besoin.)

« Face à la masse de connaissances, il n'y a pas de critère absolu pour dire : “ça, ça doit être enseigné, ou pas.” [...] On n'a plus aucun élément pour choisir les connaissances qu'il convient d'enseigner [...]. À l'heure actuelle, on n'a aucune façon raisonnable, acceptable, compréhensible, pour justifier le choix d'une connaissance [plutôt que d'une autre], pour l'inscrire dans un contenu d'enseignement, dans un programme ^{cxxx}. »

Nota Bene n° 1 : Arendt. Un conservatisme ?

[*En cours de rédaction.*]

[Même remarque que ci-dessus pour le Nota Bene n° 2 de la Thèse n° 8.]

THÈSE N° 11
Compétence et évaluation
(Avec l'évaluation par compétences,
libérer l'élève des violences de la note ?)

Foucault
(1/2)

« ... à la vieille mécanique du pouvoir de souveraineté
beaucoup trop de choses échappaient...^{exxxi} »

Il n'est pas rare dans les écoles aujourd'hui de rencontrer des enseignants persuadés que la question de la compétence est en tout premier lieu, sinon même exclusivement, une question concernant l'évaluation des élèves : l'approche par compétences aurait été introduite dans le but de dépasser la note et d'émanciper les élèves de ce carcan ancien. (Les instances académiques et rectORAles ont considéré avec raison que la compétence heurterait moins les enseignants présentée sous cet angle. Leur discours, ainsi, pouvait prendre des tonalités résolument émancipatrices : la compétence allait permettre une évaluation enfin « positive », « bienveillante », « au service des apprentissage » ; les noms de Freinet, de Montessori, les pédagogies alternatives, pouvaient être cités à l'appui.) Acceptons de nous placer dans ce qui suit sur ce terrain de l'évaluation. Acceptons ce présupposé selon lequel la compétence serait *d'abord et avant tout* un problème touchant l'évaluation des élèves. Et demandons-nous ce qui change, avec l'évaluation « par compétences ».

Ce qu'on observe, et qui a été assez peu relevé jusqu'ici, c'est un phénomène d'extension, pourtant massif, de l'évaluation – selon plusieurs plans ou dimensions. 1° L'école n'attribuait pas de notes en amont du Cours préparatoire (soit en deçà de six ans) ; l'évaluation par compétences, étant jugée plus douce, est étendue aux enfants de maternelle. Une évaluation dite « de

qualité », se dotant d'« observables », de « balises », d'« indicateurs de progrès », de « points de vigilance », spécifiquement adaptée aux très-petits enfants, est instaurée ^{cxxxii}. On l'appuie sur une meilleure connaissance – récente – du développement neuronal de l'enfant et de ses capacités dites cognitives et émotionnelles ^{cxxxiii}. Un référentiel pour l'école maternelle, au niveau national, encadre les attendus soumis à évaluation ^{cxxxiv}. Les instances officielles de « ressources pédagogiques » – le site « educol » ou l'opérateur « Canopé » et sa Canothèque – accompagnent les enseignants dans ces missions d'évaluation nouvelles : c'est tout le champ de l'évaluation des enfants en bas âge qui connaît actuellement un essor théorique et pratique considérable ^{cxxxv}.

2° Par ailleurs, la note était attribuée à l'élève à l'issue d'une épreuve ponctuelle, et explicitement déclarée comme telle (appelée « contrôle », « interrogation », « devoir surveillé », « devoir en temps limité »). Avec l'approche par compétences, qui peut certes recourir au besoin, elle aussi, à cette forme ancienne, se répand et s'affirme l'idée que l'évaluation, pour être véritablement « formative », peut et doit s'étendre au-delà des limites de ces seuls moments spécifiques : on peut très bien évaluer les élèves – et on encourage et forme à le faire les enseignants – en « situation ordinaire ^{cxxxvi} ». En l'évaluant de façon discrète (ou subreptice) au cours de ses activités, on épargne ainsi à l'enfant le stress de la situation ponctuelle et ritualisée de l'examen. L'évaluation de l'élève par l'enseignant, en effet beaucoup plus douce, devient essentiellement *observation*. « Dans le quotidien de la classe, l'enseignant prélève des informations, des indices significatifs des progrès et des acquis attendus des élèves ^{cxxxvii}. » L'évaluation « repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait ^{cxxxviii} ». Même quand les enfants parlent entre eux, l'observation du bon enseignant peut se poursuivre de façon discrète, bienveillante – comme par-dessus leur épaule : « L'enseignant est attentif aux questions que posent les enfants, aux comportements et initiatives qu'ils manifestent, à leurs productions, dans le groupe comme en relation duelle ^{cxxxix}. » L'observation par l'enseignant devient permanente.

(Relevons dès ici, en passant, une conséquence peu remarquée jusqu'alors : l'inversion de la direction des regards, au sein de la classe. L'enseignant n'est plus celui que la classe regarde faire – regarde s'agiter seul, au tableau –, n'étant plus modèle s'offrant à l'imitation des élèves. Dans la classe, ce ne sont plus les élèves qui regardent l'enseignant ; ce sont eux qui sont regardés, « observés » par lui. Là aussi prend sens le terme de « révolution copernicienne » très justement employé par les pédagogues pour désigner le renversement qu'ils accomplissent, sur l'enseignement. Un tel renversement n'est pas sans nécessiter une modification « technologique » : les rapports entre observés et observateurs s'inversant, il ne s'agit plus de faire en sorte, comme pour le cours (le cours magistral est un spectacle) que le plus grand nombre puisse voir (le maître) (l'individu seul sur estrade, sur tréteaux) ; mais inversement, dans « une forme

exactement inverse du spectacle ^{cxl} » qu'un seul puisse observer travaillant une multitude (une classe entière occupée à faire ^{cxli}.)

L'enfant non seulement sent en permanence sur lui le regard – qui possiblement l'évalue – de son enseignant ; mais il s'accoutume à l'idée qu'être élève c'est être évalué, possiblement en permanence, dans la moindre et la plus ordinaire des situations ; à l'occasion du plus insignifiant de ses gestes. Dès lors, un continuum doux s'instaure, qui certes rend l'évaluation finale infiniment moins brutale : l'élève y ayant été préparé, sinon conditionné et acclimaté. Toute cette douceur est au prix de lier sans cesse, de tisser de façon indémêlable – c'est-à-dire de *confondre* – évaluation et apprentissage ^{cxlii}. (On reproche à la note d'impliquer un stress lié à une période d'examen ponctuelle : mais n'est-ce pas aussi la condition pour que précisément l'évaluation reste limitée dans le temps ? et que l'enseignant puisse laisser les élèves en paix le reste du temps, les laisser tranquilles (*to let them alone*) ; les laisser « entre eux », à la manière d'une foule opaque, dans la classe et ailleurs ^{cxliii} ?)

3° « À l'école, au collège ou au lycée, les élèves passent beaucoup de temps en classe, mais ils en passent aussi beaucoup en dehors des classes, au sein de l'établissement. Que ce soit dans la cour, dans les couloirs, à la cantine, en étude, dans les clubs (théâtre, chorale... ^{cxliv}). » Ce temps extra-scolaire est perdu pour l'évaluation (conçue comme observation), si seul l'enseignant évalue, entre les murs de sa classe. Les pédagogues insistent sur le caractère collectif de l'évaluation des compétences : l'enseignant est invité à « interagir au sein d'une communauté éducative élargie ^{cxlv} » ; on comprend que pour l'évaluation, c'est toute la « communauté éducative », engagée dans un effort de « coéducation », qui peut être mise à contribution pour l'observation des élèves ^{cxlvi} : les grilles de compétences, de préférence, sont remplies collectivement ; les nouvelles technologies (réseaux informatiques) permettent d'étendre et d'intensifier la transmission et le traitement des mini-observations effectuées ici et là au quotidien. L'évaluation s'étend, non plus seulement dans le temps, mais dans l'espace de l'école : elle se diffuse hors les murs de la classe. (Et si les murs de la classe protégeaient (en ce sens, comme aussi dans l'autre) ? protégeaient les élèves, empêchaient que le regard observateur et évaluateur les poursuivent jusque dans le couloir, la cour, les clubs, la chorale, etc. ?) (Remarquons enfin que le concept de « communauté éducative » ou de « coéducation » étend le nombre des personnes impliquées dans le processus d'observation des élèves ; étend le nombre des personnes disposant de la tâche (ingrate ? jouissive ?) de noter, de signaler, de notifier, etc. ^{cxlvii}. « Tous ces dispositifs se conjuguent ensemble. Ils sont foisonnants ^{cxlviii}. »)

4° En effet prisonnière des séparations et frontières existant entre disciplines, la note ne permettait d'évaluer que des savoirs et des savoir-faire disciplinaires. L'enseignant de mathématiques n'évaluait de son élève que des savoirs et des savoir-faire propres aux mathématiques ; de même l'enseignant

d'histoire, que des savoirs et des savoir-faire propres à l'histoire ; etc. Du point de vue des pédagogues, ceci est une limitation (un carcan). L'approche par compétences, qui se pense elle-même, positivement, comme émancipation du carcan des disciplines^{cxlix}, permet que s'accomplisse une extension du domaine de l'évaluable, au-delà des limites disciplinaires : non seulement une telle approche ouvre la possibilité d'évaluer transversalement, et interdisciplinairement (puisqu'une même compétence, commune à plusieurs disciplines, peut être travaillée et validée dans chacune de celles-ci, et par plusieurs enseignants) : mais surtout, cette approche permet que l'école désormais évalue ce qu'aucune discipline n'évaluait jusqu'alors ; et voici qu'à côté des compétences disciplinaires (et interdisciplinaires) pénètrent dans les grilles – et commencent à y occuper une place toujours plus considérable – des compétences ne relevant d'aucune discipline. On passe, au sens strict, de l'interdisciplinaire à l'*extra-disciplinaire*, soit une sphère jusque-là vierge ou presque de tentatives d'évaluation au sens strict. Ces compétences extra-disciplinaires sont diversement nommées « compétences comportementales », « compétences psychosociales », « compétences de vie », « compétences douces », ou encore compétences de « savoir-être ». Quel domaine ces compétences couvrent-elles ? Que trouve-t-on dans ces listes ? Non plus des savoirs ni des savoir-faire : mais des *comportements* (ou savoir-être). (Le terme de « compétences comportementales », sans doute, est pour cette raison parmi tous le plus approprié conceptuellement^{cl}.)

(Les compétences extra-disciplinaires, ou psychosociales, sont des comportements jugés nécessaires au bon fonctionnement de la société ; et des comportements jugés nécessaires à l'épanouissement de l'individu, dans cette même société. (Ce sont des *attendus* : mais des attendus formulés par la société – telle qu'elle existe à l'instant *t* – pour l'enfant qui y entre, en cet instant^{cli}.) Il est donc tout à fait cohérent que ces socles de compétences nécessaires 1° soient formulés *directement* par les gouvernements des différents pays, ou par des organismes internationaux de prospective et de conseil (comme l'OCDE, l'UNICEF, l'OMS, etc.), 2° puissent être mis à jour régulièrement par ces mêmes instances – et 3° qu'ils *n'émanent* plus par conséquent, comme auparavant les programmes d'enseignement, des corps constitués que sont les disciplines. (Car les disciplines – c'est bien ce que leur reprochent les pédagogues, les gestionnaires, etc. – sont incapables de « dire » ce qui est utile à l'élève pour la société *d'aujourd'hui*^{clii}.)

En maternelle et en primaire, on relève ainsi, dans les référentiels des programmes d'enseignement, des séries de compétences prenant en charge l'éducation des très-petits enfants à une vie saine et hygiénique^{cliii}, sécurisée^{cliv}, coopérative^{clv}, sensibilisée aux risques et dangers écologiques^{clvi} ; les enfants sont par ailleurs incités en leur comportement à toujours mettre leur savoir et leur motivation *au service d'objectifs donnés et précis*^{clvii}. Au collège et au lycée, où les séparations disciplinaires se font plus fortes (du seul fait que chaque discipline,

ou presque, est représentée par un enseignant distinct), coexistent aujourd'hui pour l'implémentation des compétences comportementales deux stratégies complémentaires : 1° ces compétences sont soit relayées de manière explicitement et structurellement extra-disciplinaire, par le biais des grands « parcours » qui désormais accompagnent en France la scolarité des élèves, au collège et au lycée (le parcours Santé et le parcours Citoyen en particulier) : les disciplines sont ainsi « contournées » ; les compétences comportementales peuvent être directement édictées par des pédagogues gouvernementaux, dans des référentiels *ad hoc* (sans le contrôle d'aucune discipline)^{clviii}. 2° Soit ces compétences sont distribuées et comme « reversées » dans les référentiels de différentes disciplines, qui les « accueillent ». Dans ce cas, la compétence pénètre le disciplinaire. Ainsi les programmes de sciences de la vie et de la terre par exemple se voient-ils attribuer la responsabilité de faire acquérir des compétences attachées à de bons comportements dans le domaine de la santé, de l'hygiène, de la protection de l'environnement, de la sécurité^{clix} ; ainsi, de même, l'enseignement de l'histoire pour l'acquisition de bons comportements dans le domaine de la citoyenneté, du respect d'autrui, de l'engagement (individuel) et du bien vivre-ensemble^{clx}. (Un pédagogue, comme Michel Develay, parle très significativement de faire « s'insinuer » les compétences de vie dans les *curricula* des disciplines^{clxi}.)

Ainsi, on relève incontestablement une extension considérable du champ de l'évaluable (et non plus seulement une extension du domaine des populations évaluées, comme au 1° ci-dessus ; ou des populations évaluatrices, comme au 3° ci-dessus) (et non plus seulement une extension du temps et des espaces d'évaluation, comme aux 2° et 3° ci-dessus). L'extension, cette fois, concerne *ce qu'on s'autorise à évaluer – sur la personne de l'élève*. Non plus seulement une évaluation de savoirs et de savoir-faire (comme l'école a toujours fait) – mais de savoir-être ; non plus seulement l'évaluation d'une performance ponctuelle, limitée (au sein d'une discipline donnée) (dans la clôture d'une discipline) (entre les murs d'une classe) (dans un temps limité) – mais l'évaluation de « bons » comportements, lesquels en permanence débordent toute clôture disciplinaire et toute limitation spatiale et temporelle. Et pour cause : ce sont des compétences *de vie*. « Les compétences de vie débordent les finalités des compétences transversales car elles ont vocation à être nécessaires pour vivre (au sens d'exister, de dérouler le cours de sa vie *hic et nunc*, de jouir de la vie^{clxii}) ». C'est jusqu'au bien-être (au bonheur ?) (à l'amour ?) que ces compétences promettent de prendre en charge. (Mais la pédagogie de la compétence n'avait-elle pas prévu, après tout : qu'elle enseignerait *pour la vie ; pour la vraie vie* – qui est ailleurs^{clxiii} ?)

*

On comprend qu'un comportement ou une disposition – psychique ou sociale – ne sauraient être certifiés au cours d'une évaluation ponctuelle ; une compétence

comportementale est par définition un *ethos* durable. L'évaluation de telles compétences doit pour cette raison relever d'une *observation* permanente et accomplie « en situation ordinaire », (cf. 2° ci-dessus) – et aussi bien dans la classe, que hors de celle-ci : dans la « vie »... (cf. 3° ci-dessus). C'est donc bien parce que la compétence s'étend à des éléments distincts des seuls contenus et savoir-faire disciplinaires que l'évaluation est en train de changer radicalement de nature. (Ce n'est pas ce qu'on explique aux enseignants, pourtant, quand on leur vante, au sujet de la compétence, l'émancipation des élèves du carcan de la note. Et ce n'est pas ce qu'expliquent les scientifiques de l'éducation – dont ce serait la tâche, peut-être ?) Les compétences de vie ou compétences psychosociales visent, dans l'évaluation, une exhaustivité : il s'agit de « prendre en charge tous les aspects de l'individu [...], son aptitude au travail, sa conduite quotidienne, son attitude morale, ses dispositions [...] ^{clxiv}. » Elles cherchent à « saisir » l'individu dans sa totalité. (Où l'on comprend que les disciplines scolaires, pour l'évaluation également, seraient non le carcan – mais précisément la protection. En acceptant de n'évaluer que dans le champ de sa discipline, un enseignant s'interdit par principe (se protège de la tentation ?) d'évaluer quelque individu (son élève) au-delà de sa prestation, ponctuelle mettant en jeu des savoirs et des savoir-faire ressortissant de sa discipline, et d'elle seule. Le pédagogue, libéré du carcan de toute discipline, s'arroge le droit (le pouvoir) exorbitant d'évaluer et de certifier des « compétences de vie » de tout enfant ^{clxv}.)

N. B. Sans doute, au sein d'une discipline, développe-t-on aussi un certain *ethos*, et donc certains *comportements* – qu'il faut acquérir pour y « entrer » et qui, certainement, se trouvent par conséquent, directement ou indirectement, évalués par l'enseignant dans la note chiffrée ; mais cet *ethos* est restreint à une activité disciplinaire circonscrite : il ne prétend pas être comportement de vie – valant partout. Par ailleurs, les disciplines sont multiples, contradictoires entre elles ; et même au sein d'une discipline vivante les *ethos* peuvent être multiples, voire contradictoires entre eux. L'apprentissage que fait l'enfant en traversant les disciplines scolaires dans leur diversité et leurs conflits (internes comme externes) est apprentissage d'*ethos* bigarrés : l'élève, sans doute, s'invente à la diagonale de tous ces comportements qu'il voit paraître devant lui, et en particulier de ceux qui, en lui, ont l'heur de produire un écho particulier, singulier. Avec les compétences de vie est au contraire visée, par la pédagogie, l'institution d'un *bon comportement* – *général, abstrait, et unique* ^{clxvi}.)

4° L'approche par compétences, enfin, s'accompagne d'une volonté d'évaluation plus « suivie ». La note ne donnait qu'un résultat ponctuel, sommatif et global – où le détail s'oubliait ; l'approche par compétences permet d'accompagner l'élève tout au long de son parcours – *analytiquement* et *au plus près*, et sans perdre la

mémoire de ce qui, ayant été évalué, est désormais « acquis », ou au contraire demeure « encore en défaut » dans l'individu. (On parle en ce sens d'approche *curriculaire*.) « L'enjeu est donc de faire de cette évaluation qui suit l'élève dans ses apprentissages une sorte de vigie continue sur son parcours scolaire ^{clxvii}. » D'où la nécessité de repenser entièrement les technologies de l'évaluation ^{clxviii}. « Introduire la notion d'évaluation et de validation du socle commun correspond à une évolution radicale des habitudes en place ^{clxix} ». C'est toute une série de dispositifs nouveaux qui sont alors mis en œuvre : outre la définition de « socles » et de « référentiels » fixant les attendus à différents « seuils » et les attendus en « sortie », sont institués tout au long des parcours des « paliers », des « repères », des « indicateurs de progrès » ou « balises ^{clxx} », afin d'appréhender *individuellement* l'avancée de chacun sur ce chemin standardisé. (Remarquons qu'une telle technologie est à la fois individualisante et en mesure de gérer une population nombreuse d'élèves, statistiquement, par rapport à des attendus communs prédéfinis.) Il s'agit de rendre les progressions des apprenants plus « lisibles ^{clxxi} ». De là est né – tout naturellement ou presque – le besoin de disposer de *livrets de suivi*, individuels – et permettant, tout au long de la scolarité de chacun, de mesurer et de mémoriser la validation progressive des connaissances et compétences à la hauteur des paliers ou des socles. (Il a été nommé « livret personnel de compétences » ; ou, plus récemment, « livret de suivi unique numérique ^{clxxii} ».) « Le livret de compétences [...] rend le suivi des acquis des élèves tout au long de leur parcours plus objectif, plus analytique et plus formatif ^{clxxiii} ». (Grâce au livret, ou à la technologie connexe des « passeports », des « folios », ou « portfolios ^{clxxiv} », sont ainsi gardées des « traces », qui avant cela se perdaient au vent : la note ne pouvait garder en mémoire qu'un niveau global, sans détails ^{clxxv} ; par ailleurs trop ponctuelle, elle était oublieuse. L'évaluation par compétences, en se faisant « observation minutieuse et toujours plus analytique ^{clxxvi} », voire avec le livret « système de documentation individualisant et permanent ^{clxxvii} », est d'abord et avant tout un dispositif d'inscription et de « mémoire ^{clxxviii} ».) « Le livret de compétences [...] permet aussi de disposer d'indicateurs, homogènes et reconnus par tous, sur le niveau atteint par les élèves à certaines étapes ^{clxxix} ».

« Les textes officiels eux-mêmes cumulent les demandes en matière d'évaluation en exigeant par exemple un livret scolaire pour chaque élève de l'école maternelle et élémentaire (articles D 321-10 et 321-23 du code de l'éducation), un livret de l'apprenti (article D 337-168 du code de l'éducation) et un dossier scolaire dans le cadre de la procédure d'orientation (article D 331-25). Enfin, un livret personnel de compétences pour tous les élèves de 6 à 16 ans est annoncé dans le cadre de la mise en place du socle commun, sans oublier le livret de compétences qui avait été proposé pour tous les élèves de l'école au collège dans les réseaux ambition réussite (circulaire N° 2006-058 du 30 avril 2006) ^{clxxx}. » / « Pendant longtemps l'individualité quelconque – celle d'en bas et

de tout le monde – est demeurée au-dessous du seuil de description. Être regardé, observé, raconté dans le détail, suivi au jour le jour par une écriture ininterrompue était un privilège ^{clxxxii}. » Chaque élève aujourd’hui peut jouir du privilège exorbitant. (On retrouve ici l’inversion de la direction des regards signalée ci-dessus [au 2^o, §2], qui correspond à ce que Foucault appelle ailleurs « renversement de l’axe politique de l’individualisation ^{clxxxiii} » : pendant que le professeur se désindividualise, s’anonymise derrière les grilles d’évaluation « mutualisées », collectivement abondées, et se dissout dans la « communauté éducative » et le continuum de « coéducation », les élèves, eux, ne cessent de s’individualiser.)

Et si dès avec ces dispositifs de suivi, ces référentiels, ces marqueurs, ces indicateurs, ces balises, etc., il est possible de parler d’une « technologie » nouvelle de l’évaluation – et ce, même en amont de son branchement effectif sur les appareils en réseaux du monde numérique –, il est évident que ce branchement, actuellement en cours, est en train de donner à cette technologie une puissance de diffusion et une efficacité beaucoup plus considérables ^{clxxxiii}. (Il serait pour cette raison difficile d’évoquer le « livret personnel de compétences » sans soulever cette question connexe – mais décisive – du branchement ou raccordement de ces livrets personnels à des « mémoires centrales » (ou « bases de données »), où se constituent de grands fichiers gérés administrativement et interconnectés, avec numéros de matricules transversaux, échappant aux seules écoles, fichiers possiblement mis à disposition d’autres services de la machine étatique ^{clxxxiv}.)

(Les disciplines, au mieux, ne pouvaient sanctionner que l’acquisition par l’élève de connaissances et de savoir-faire concernant tels et tels domaines *du monde* : la liste des acquis d’un élève qu’elles auraient fait figurer dans un livret « personnel » n’aurait jamais pu être autre chose qu’une liste d’objets juxtaposés, catalogués, hétéroclites, ou hirsutes – mais objets *du monde* : « a appris en classe la reproduction sexuée des plantes », « a appris l’histoire des États-Unis d’Amérique », « la littérature ou la philosophie des Lumières en Europe », « la géographie du Japon », « la loi de gravitation universelle », etc. (Qu’est-ce qu’un pouvoir aurait pu faire d’une liste pareille, d’un pareil livret, qui n’aurait ainsi parlé que d’objets... et n’aurait rien dit du *sujet* ?) Au contraire, la compétence, étant une évaluation, non d’une connaissance *du monde*, mais de capacités *de l’élève* (lesquelles sont comme *indépendantes des – ou au moins indifférentes aux – objets enseignés* ^{clxxxv}), se doit de lister les acquis personnels *de l’élève* : le livret de compétences est donc nécessairement un livret en effet *personnel* : il ne dit rien du monde, il ne parle que de l’élève, qu’il ne cesse de circonscrire en sa personne, en sa personnalité ^{clxxxvi}. D’un tel livret, le monde peut bien être entièrement absent. En revanche, ce livret constitue l’élève – en sujet. Tout le ramène à lui, à sa personne ^{clxxxvii}. Le livret le fabrique comme sujet – et spécifiquement sujet porteur de compétences, c’est-à-dire de ressources – sujet sur lequel est amené à s’exercer un jour – s’il ne s’exerce déjà – un certain pouvoir ^{clxxxviii}.)

*

Autorisons-nous un instant, pour finir, à oublier notre hypothèse de départ (selon laquelle la question de la compétence ne serait qu'une question d'évaluation, et même d'évaluation en milieu scolaire). Ce pas de recul n'est pas inutile si l'on veut resituer l'approche par compétences dans son contexte véritable (la formation de l'individu, « tout au long de sa vie ») : où l'on voit que le livret de compétences, en réalité, n'a aucunement vocation à demeurer un livret de compétences de l'élève – et qu'il est bien plutôt destiné à se prolonger un jour sans rupture dans un livret de compétences individuel unique, à vie – conçu comme « système de traçabilité des blocs de compétences acquis ^{clxxxix} » : la vie du salarié en perpétuelle formation serait pensée comme un prolongement de la vie de l'élève. (Une autre manière de le dire, inverse, mais non moins juste : le livret de compétences du salarié effectuerait une « remontée », se mettrait à fonctionner en amont de l'âge de la première embauche : coloniserait en remontant ainsi la formation scolaire, et par-là l'enfance, et la petite-enfance.) (Le livret scolaire, s'il porte des compétences de vie, peut bien devenir un livret de vie ; et un livret à vie.) Les intentions de gouvernement, à l'échelle européenne notamment, sont assez explicites en ce sens : est visée la mise en place d'un *continuum de l'évaluation des individus tout au long de la vie* ^{cxc}.

Si on a besoin de suivre ainsi la formation tout au long de la vie d'un individu, si s'introduit l'idée de « bilans de compétences » imposés à des échéances plus ou moins régulières et contraintes, c'est parce qu'on considère que les compétences d'un salarié, acquises à vingt ans, auront à être remises à l'épreuve dix ou vingt ans plus tard : après tout, le monde change (vite) ; les exigences du monde du travail aussi ; et, notamment, les technologies. Le monde du travail de demain fera « apparaître » des compétences nouvelles, qu'il sera nécessaire de faire acquérir, après-coup, en continu. Nul ne peut se reposer sur des « blocs » de compétences acquis il y a vingt ans : 1° qui garantit qu'il les détient encore, après vingt ans ? 2° qui garantit que ces compétences ne se sont pas périmées entre-temps, sur le marché du travail ? Une compétence n'est jamais acquise à vie. (La logique de la certification de compétences vient briser la logique du diplôme, définitivement acquis.) Ce que prépare le livret, c'est bien la possibilité d'une remise en jeu permanente de la « formation » d'un individu ^{cxc} : or ceci a pour conséquence immédiate et implacable l'extension à *la vie entière* de l'évaluation. « On entre dans l'âge de l'examen infini [...] ^{cxcii}. » (C'est donc bien par nature que l'évaluation par compétences est en réalité une évaluation à vie – une évaluation tout au long de la vie.)

*

N. B. Discipline-*fach* et Discipline-*disziplin*. La lectrice ou le lecteur aura remarqué en lisant que notre propos ne cesse de venir se heurter à la polysémie du mot « discipline », qui recouvre en français deux sens très distincts. Ces deux sens, cependant, sont précisément si différents que le risque de confusion, dans notre propos, est assez rare. Dans les cas où une confusion serait cependant à craindre, et pour plus de clarté, nous parlerons, d'une part, de discipline-*fach* (pour « discipline » dans le sens d'une matière pouvant faire l'objet d'un enseignement spécifique, ayant le plus souvent une existence institutionnelle, universitaire et scolaire par exemple) et discipline-*disziplin* (dans le sens d'un ensemble de règles de conduite et de comportement imposées à un groupe social). Cette polysémie du terme, sans doute, est d'autant plus regrettable que dans notre propos elle fonctionne à front exactement renversé : puisque nous en venons à considérer que c'est la discipline-*fach* qui est protection ou rempart contre l'extension indue de la discipline-*disziplin*. Cette ambivalence en français n'est d'ailleurs pas sans effets. Il semble que c'est parce qu'ils l'ont crainte que de certains auteurs, pour fuir la connotation négative du mot « discipline » (en raison de la discipline-*disziplin*) ont préféré abandonner le terme : mais abandonnant, pour certains, en même temps que le terme, la discipline-*fach*. On pourrait même émettre l'hypothèse que cette désertion du concept de discipline-*fach*, qui est un rempart contre la discipline-*disziplin*, pour les raisons que nous avons tâché de mettre au jour, a aidé (et continue d'aider) à la pénétration de la discipline-*disziplin* et de l'idéologie pédagogique de la compétence (comme libération du carcan des disciplines-*fächer*). Par exemple, on ne peut distinguer comme nous avons fait plus haut entre inter-disciplinarité et extra-disciplinarité qu'à la condition de maintenir un concept de discipline-*fach*. Et on ne peut comprendre le phénomène de capture de l'enseignement par la pédagogie (cf. Thèse n° 16) qu'à cette même condition. (Pour le reste, répétons que la discipline-*fach* est à comprendre comme un lieu de luttes, de chocs et d'interpénétrations : *à l'intérieur des disciplines, entre différents courants ; comme aussi entre les disciplines*. Et que le nombre des disciplines n'est pas limité ; les disciplines existent dans l'histoire.)

Conclusion

Il est incontestable, cependant, que comparée à la note la compétence est un mode d'évaluation beaucoup plus doux – et en effet bienveillant, « fonctionn[ant] en dehors de ces formes soudaines, violentes, discontinues, qui sont liées à l'exercice de la souveraineté ^{exciii} » – formes de l'éclat et du faste qui furent celles de la note

chiffrée (remise solennelle des copies, descendante par exemple, et *ex cathedra*, de 20 à 0, etc.). La compétence, discrète, silencieuse, supprime ce qu'il pouvait y avoir d'ostentatoire, voire de théâtral ou de spectaculaire, dans le système ancien (remise des prix et des accessits ; classement ; concours général ; etc.). Elle atténue voire efface ce que pour un élève aux faibles résultats avait d'inutilement blessant, humiliant, la note. Et c'est par ailleurs fondamentalement que la compétence est une évaluation *positive*. Sur ce point, même les déclarations les plus officielles ^{cxciiv} sont un peu plus que de vides déclarations d'intention : il faut entendre cette positivité en un sens profond. Elle indique que si dans sa démarche même l'évaluation sert à « repérer ce que sait un élève et non ce qu'il ne sait pas ^{cxcv} », c'est qu'elle cherche non à retrancher, à déduire, mais à produire. (Alors que la note sanctionne – et fonctionne négativement : elle marque le manquement de l'élève, ce qu'il n'a pas su... elle *prélève* des points, *déduit* ^{cxcvi}.)

Or c'est précisément parce que la compétence, en comparaison de la note, réalise une évaluation en effet beaucoup plus douce, et positive, qu'il lui a été possible de connaître l'extension que nous avons tâché de mettre au jour précédemment. Une telle extension de l'évaluation et du contrôle, se produisant dans le moment même où partout, dans l'ordre du discours, est prônée au contraire une volonté émancipatrice à l'égard d'un carcan ancien, est un phénomène paradoxal, mais désormais bien connu. (Michel Foucault en a fait l'étude attentive.) Et il n'est pas besoin de forcer beaucoup, dans notre cas, pour reconnaître dans cette opposition entre la manière ancienne (la note chiffrée sanctionnant une épreuve ponctuelle, au sein d'une discipline-*fach*) et la manière nouvelle (l'évaluation positive, transdisciplinaire, comportementale et généralisée) une variation de l'opposition construite par le philosophe, dans *Surveiller et punir*, entre le pouvoir de souveraineté et la discipline (*Disziplin*).

[...]

*

Enfin, le détour par Foucault rend possible un dernier dévoilement, qui achève de rendre abyssale, ou tragique, la naïveté de celles et ceux qui s'obstineraient à voir, dans la compétence, le moyen de s'affranchir des violences de la notation ancienne. Un tel affranchissement présuppose que la compétence viendrait se substituer à la notation ancienne – pour faire disparaître celle-ci. Oui, mais qui a fait une pareille promesse ? N'a-t-on pas fait un crédit un peu rapide à ceux ou celles qui la firent ?

Exactement comme les dispositifs disciplinaires décrits par Foucault ne firent pas disparaître le pouvoir de souveraineté (bien qu'ils n'aient cessé dans le discours de s'imposer en se présentant comme émancipateurs par rapport aux

défauts de celui-ci), mais vinrent l'appuyer, l'aider en sa tâche, lui servir d'auxiliaires pour les interstices où ce pouvoir se trouvait trop grossier ou trop inopérant ^{cxvii}, de même les grilles de compétences, si elles s'imposent en dénonçant les violences de la note, sont destinées à venir s'ajouter à elle – et n'ont pas vocation à la faire disparaître (sinon dans les petites classes, sans doute).

Qui peut croire que les établissements de l'enseignement supérieur par exemple, ceux en tout cas qui ont besoin d'être sélectifs (et ils le deviennent toujours plus), choisiront les élèves sur la base de grilles de compétences aussi lâches et confuses – qui ne leur permettent qu'à grand peine de distinguer ce qu'ils ont besoin à tout prix de distinguer, de leur point de vue (par exemple le « bon » du « très bon » élève) ? Le destin de l'évaluation par compétences n'est pas de venir remplacer la note. Il est de s'ajouter à elle – dans les espaces particuliers (en particulier comportementaux) où celle-ci faisait défaut. Elle n'émancipera pas de la note : elle courra en parallèle de celle-ci. Ainsi sera augmentée la puissance du tri ^{cxviii}. La compétence n'est pas substitution – mais *supplément, surpouvoir* ^{cxix}.

Voilà ce que nous aurons gagné, avec l'entrée de l'évaluation par compétences : une évaluation d'un autre type, *et supplémentaire*, capable d'aller noter ce que l'autre évaluation ancienne ne savait ou ne pouvait noter. La trahison faite aux enseignants à qui dans l'ordre du discours ont été chantées par les pédagogues les louanges de la compétence contre les violences de la note ne pourra être plus complète.

- i Signalons que Nico Hirtt, depuis Bruxelles, éleva des critiques déjà nettement formulées contre l'entrée de la notion de compétence dans les écoles, au début des années 2000 (voir la série d'articles publiée en mai et juin 2001 sur le site de l'APED) ; et Angélique Del Rey publia en 2010 *À l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève compétent* (La Découverte, rééd. 2013).
- ii Nous entendons par là qu'aucune thèse ne s'étaie sur une autre, ou la précède ou la suit. Toutes, lisibles isolément, sont situées à même distance du centre autour duquel elles tournent, plus ou moins vite.
- iii Une grande partie du débat sur les compétences s'est enlisé sans reste dans cette opposition entre « compétences » et « connaissances ». Les adversaires des compétences, qui croyaient se poser en défenseurs des connaissances, y ont toujours perdu : les pédagogues leur opposant systématiquement, à bon droit, qu'on ne peut enseigner par compétences sans enseigner de connaissances.
- iv En cela la pédagogie de la compétence réalise enfin – à la lettre – le premier grand principe de la révolution pédagogique contemporaine : « placer l'élève au centre du système éducatif », principe promulgué sous cette forme de slogan à la fin des années 1980.
- v Se trouve par-là honoré, après « l'élève au centre », un second grand principe ou slogan de la révolution pédagogique actuelle : l'interdisciplinarité. (Cette interdisciplinarité se révèle n'être en réalité qu'une trans- ou extradisciplinarité : cf. Thèse n° 16.)
- vi Sur cet aspect, voir la Thèse n° 2.
- vii Dans le sens, exactement, où pour Husserl toute conscience est conscience *de quelque chose*.
- viii La philosophie de la « ressource » et du « monde comme ressource » donnerait après « l'élève au centre » et « le primat de l'interdisciplinarité » le troisième grand principe de la révolution pédagogique. Sur le lien existant entre les deux concepts de « compétence » et de « ressource », voir la Thèse n° 3 ci-dessous. / À partir de son constat d'acosmisme (« perte » ou « inévidence » du monde ; « *Entweltlichung* »), Michaël Fœssel retrouve, à partir d'analyses s'appuyant sur Weber puis Arendt, exactement lui aussi cette « réduction du monde au rang d'espace pour la vérification de soi et de sa valeur » (M. Fœssel, *Après la fin du monde*, Seuil, 2012, p. 102) ; « le monde perd toute valeur propre pour devenir un lieu de vérification de soi et de sa propre "virtuosité" » (p. 93). / Voir aussi, s'appuyant sur Heidegger et Marx : Franck Fischbach, *La Privation du monde. Temps, espace et capital*, VRIN, 2011.
- ix Sur cette question, voir la Thèse n° 17. (Thèse adjointe sur la perception.)
- x Sur cette idée de l'enseignement comme « institution » de la perception, voir par exemple : Étienne Bimbenet, *Le Complexe des trois singes. Essai sur l'animalité humaine*, Seuil, coll. « L'ordre philosophique », 2017, p. 237 ; et voir ci-dessous Thèse n° 4.
- xi Sartre, « Une idée fondamentale de la phénoménologie de Husserl : l'intentionnalité » (1939), in *Situations I*, Gallimard, 1947, coll. « Folio », p. 30. « Il n'en faut pas plus pour mettre un terme à la philosophie douillette de l'immanence, où tout se fait par compromis, échanges protoplasmiques, par une tiède chimie cellulaire. La philosophie de la transcendance nous jette sur la grand-route, au milieu des menaces, sous une aveuglante lumière. » (p. 31)
- xii Jean-Pierre Le Goff, *La Barbarie douce*, La Découverte, 1999, p. 44. / Cf. « Rondes et jeux-danses en maternelle. / Compétence visée : s'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement. » (par M. Guet et C. Charvet, Inspection Académique du Rhône : <https://dokumen.tips/download/link/rondes-en-maternelle.html> ; pris le 24 octobre 2023)
- xiii Sur cette question, voir la Thèse n° 2 : « La vraie vie est ailleurs ».
- xiv C'est le quatrième slogan essentiel de cette pédagogie : « Redonner du sens aux savoirs » (après « l'élève au centre », « l'interdisciplinarité » et la logique ou philosophie de la « ressource »). Sur ce sens « redonné », voir Thèse n° 21.

xv Par exemple : Christophe Dierendonck, in *L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel*, coll. « Pédagogies en développement », Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014, p. 315 ; ou : Chantal Serres, « Avant-propos », *ibid.*, p. 17-18.

xvi Définition préliminaire donnée dans le « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture », Ministère de l'Éducation nationale, 2015, p. 2. / Voir aussi la définition donnée par France-Compétences : « La compétence peut être envisagée comme la mobilisation de manière pertinente de ressources (par exemple : savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels) [...]. » (France-Compétences, « VADEMECUM » [Vademecum relatif au répertoire national des certifications professionnelles], juillet 2022, p. 24).

xvii Le terme de « ressource » est aujourd'hui omniprésent dans les écoles : la pédagogie et ses plateformes (Eduscol ; Canopé et sa canothèque ; le CLEMI ; l'association d'intérêt général R2E, etc.) mettent à disposition des enseignants des *ressources* pédagogiques. La bibliothèque du lycée et du collège (appelée CDI) est un lieu de *ressources* et d'*exploitation de ressources* (l'information étant pensée comme ressource). Mais le savoir est, tout aussi bien, *ressource* – par exemple dans les situations de gestion de conflits ou de vie de classe. Certaines personnes, enfin, deviennent possiblement des *ressources* : on appelle alors ces personnes des « personnes-ressources ».

xviii « Par-delà leurs divergences, beaucoup (De Ketele, 2000 ; Beckers, 2002 ; Dolz & Ollagnier, 2002 ; Jonnaert, 2002 ; Lasnier, 2000 ; Le Boterf, 1994, 1997 ; Legendre, 2001 ; Perrenoud, 1997 ; Rey, 1996 ; Rey, Carette, Defrance & Kahn, 2003 ; Roegiers, 2000, 2003 ; Scallon, 2004, etc.) estiment en effet qu'une compétence authentique exige, non pas la mise en œuvre d'une action automatisée en réponse à un signal, mais la "mobilisation" à bon escient de différentes "ressources" pour répondre à une situation qui est à la fois inédite et complexe. » (Bernard Rey, *La Notion de compétence en éducation et formation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Éducation, 2014, p. 30) / « Une approche par compétences précise la place des savoirs – savants ou non – dans l'action : ils constituent des *ressources* – souvent déterminantes – pour identifier et résoudre des problèmes, préparer et prendre des décisions. » (Philippe Perrenoud, *Construire des compétences dès l'école*, coll. « Pratiques et enjeux pédagogiques », ESF éditeur, 1997, p. 70 : paragraphe intitulé : « Aborder les savoirs comme des ressources à mobiliser ») « Insistons simplement ici sur cette *double face* de toute compétence, qui peut, selon les moments, mobiliser des ressources ou fonctionner elle-même comme ressource au profit d'une compétence plus vaste. » (*ibid.*, p. 36)

xix Sur cette question, voir par exemple : *De Monsieur Rey, pédagogue*, Pontcerq, 2023.

xx « Tant l'esprit d'imitation peut faire faire des choses aux moins douées. » (*Zazie dans le métro*)

xxi Étienne Bimbenet, *L'Animal que je ne suis plus*, Gallimard, coll. Folio, 2011, p. 328. (Pour l'exemple des enfants de 14 mois allumant la lumière avec le front, Bimbenet renvoie à : Andrew N. Meltzoff, « *Imitation and Other Minds : the 'like me' Hypothesis* », in Susan Hurley et Nick Charter (dir.), *Perspectives on Imitation: from Neuroscience to Social Science*, Cambridge, The MIT Press, 2005, vol. 2, p. 58-59.) (Sur l'émulation, il renvoie à Michael Tomasello : *Aux origines de la cognition humaine* [1999], trad. Y. Bonin, La Découverte, 2022, p. 41.) Étienne Bimbenet s'appuie ailleurs sur des études de David Premack : « les enfants imitent pour imiter, quand les chimpanzés imitent pour obtenir la nourriture » (David Premack, « *Why Humans Are Unique: Three Theories* », *Perspectives on Psychological Science*, vol. 5, n° 1, 2010, p. 11, cité in Bimbenet, *Le Complexe des trois singes. Essai sur l'animalité humaine*, Seuil, 2017, p. 237.)

xxii Étienne Bimbenet, *L'Animal que je ne suis plus*, op. cit., p. 339.

xxiii A. Jarry, « La Tiare écrite », in *La Plume*, 1^{er} avril 1903.

xxiv Étienne Bimbenet, *L'Animal que je ne suis plus*, op. cit., p. 339.

xxv *Ibid.*

xxvi *Ibid.* (La question se pose alors de savoir s'il serait possible de dresser des bêtes non-humaines à imiter bêtement (c'est-à-dire à la manière humaine)... Deviendraient-elles alors humaines ?)

xxvii « Leurs modèles ne sont-ils pas plutôt des postures qui les frappent, des rôles qui leur plaisent, des personnages qui les impressionnent, des personnes qu'ils admirent ? » (Jacqueline Nadel,

Imitation et communication chez les jeunes enfants, PUF, 1986, p. 56 ; cité par Bimbenet, *L'Animal que je ne suis plus*, op. cit., p. 330)

xxviii « Ce décentrement systématique, Merleau-Ponty l'a thématiqué à travers le concept de "chair", ce corps définitivement impropre, mimétiquement vagabond, empathiquement happé par tous les autres corps alentour. » (Étienne Bimbenet, *L'Animal que je ne suis plus*, op. cit., p. 375.)

xxix Sur la compétence comme « ascétisme » et « hygiène mentale », voir : *De la faiblesse de l'esprit critique envisagée comme « compétence »*, Pontcerq, 2022, par exemple p. 71 et 79.

xxx E. Bimbenet, *Le Complexe des trois singes*, op. cit., p. 237.

xxxi E. Bimbenet, *Le Complexe des trois singes*, op. cit., p. 283. (Par cet aspect de remise en question de l'absolu de la vie est ici touchée la thèse n° 13 : « La pédagogie de la compétence est un zoocentrisme ».)

xxxii E. Bimbenet, *Le Complexe des trois singes*, op. cit., p. 237-238.

xxxiii L'enseignement « n'est pas une simple pratique », mais « une institution vouée à réguler l'imitation humaine » (*Le Complexe des trois singes*, op. cit. p. 237.) (N. B. : Bimbenet écrit ici « pédagogie » et non « enseignement » ; mais le sens du passage autorise à entendre « enseignement », et non « pédagogie », dans la terminologie qui est la nôtre dans ce livre. Cf. *supra* : nota bene de l'introduction).

xxxiv E. Bimbenet, *L'Animal que je ne suis plus*, op. cit., p. 306.

xxxv E. Bimbenet, *Le Complexe des trois singes*, p. 238.

xxxvi Et l'enseignement n'est « institué » que pour permettre à l'élève de s'élever au-dessus de toute institution : « La fin de l'école, c'est d'élever l'homme au-dessus de toute institution, c'est de préparer l'homme à se faire juge de toutes les valeurs. » (Canguilhem, in *Libres propos* (1932), recension de : Alain, *Propos sur l'éducation*, cité in Dominique Lecourt, *Georges Canguilhem*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1^{ère} éd. 2008, 2^e éd. 2016, p. 102)

xxxvii Cité par Angélique Del Rey, *À l'école des compétences. De l'éducation à la fabrique de l'élève compétent*, La Découverte, 2010, rééd. 2013, p. 34.

xxxviii Kurt Goldstein, *La Structure de l'organisme*, p. 32, cité in E. Bimbenet, *Le Complexe des trois singes*, op. cit., p. 307.

xxxix Kurt Goldstein, *La Structure de l'organisme*, p. 170, cité in E. Bimbenet, op. cit., p. 307.

xl *Le Complexe des trois singes*, op. cit., p. 308 ; citation tirée de : *Le Normal et le pathologique*, PUF, Quadrige, 1993, p. 132.

xli Valéry, *Cahier B*, 1910, cité par G. Canguilhem, *La Connaissance de la vie*, Vrin, 1965, rééd. 1992, p. 117.

xlii « Un profil de sortie de l'élève doit être défini [...]. » (Xavier Roegiers, « Quelle évaluation des compétences, au service de quel projet pour l'école ? », in Christophe Dierendonck, Even Loarer, Bernard Rey (dir.), *L'Évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel*, coll. « Pédagogies en développement », Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014, p. 74)

xliii J. Rancière, *Le Spectateur émancipé*, La Fabrique, 2008, p. 20.

xliv *Ibid.*, p. 20 ; p. 57.

xlv Cf. Thèse n° 1 : « La pédagogie de la compétence accomplit une destitution de l'intentionnalité. »

xlvi *Ibid.*, p. 20.

xlvii « Les images changent notre regard et le paysage du possible si elles ne sont pas anticipées par leur sens et n'anticipent pas leurs effets. » (Rancière, *op. cit.*, p. 114)

xlviii Et « [c]e heurt marque un bouleversement de l'économie "policière" des compétences » (J. Rancière, *op. cit.*, p. 68). Rancière commente par cette phrase le récit que Gabriel Gauny, ouvrier menuisier, donne en 1848 de sa journée de travail : son regard sort du régime de sensorialité attendu.

xliv « Les joujoux sont des leurres, pour que nous ne dépecions point de grandes proies... Et on nous donne un filet à papillons en gaze verte et des cages à mouches toutes petites, pour que nous

n'attrapions que de toutes petites bêtes. » (Jarry, in *La Plume*, 15 juillet 1903)

i J. Rancière, *op. cit.*, p. 81.

ii Nico Hirrt, marxiste précis – et l'un des premiers enseignants à être monté au créneau sur ces questions – faisait remarquer, en 2001, que tant que le savoir dispensé dans les écoles l'était à l'élite bourgeoise de la société l'enseignement n'avait pas eu besoin d'être encadré par la « pédagogie ». « Maintenant que l'enseignement général s'est largement ouvert aux enfants du peuple, on se préoccupe soudain d'instrumentaliser ces savoirs. » (Nico Hirrt, « Avons-nous besoin de travailleurs compétents ou de citoyens critiques ? À propos de l'approche par compétence », site de l'APED, mai 2001)

iii Alain, *Propos sur l'éducation. Suivis de : Pédagogie infantine*, PUF, coll. Quadrige, 6^e éd., 2005 [1^{ère} éd., 1932], p. 43-44.

iiii *Ibid.*, p. 44.

liv *Ibid.*, p. 45.

lv La science peut bien faire des découpes dans cette normalité. Elle peut bien, par exemple, du groupe des individus normaux, arracher celui des autistes, des épileptiques, des surdoués, des attardés, etc., et administrer à chacun de ces groupes un enseignement spécifique (adapté, dit-elle ; basé sur l'étude scientifique de leur tare ou spécificité) : mais au sein de ce groupe, étudié de même scientifiquement, et *connu*, il ne sera enseigné jamais que selon une norme, c'est-à-dire tout aussi *normalement* et *normativement*.

lvi « ... je me défie de ces expériences qui bouleversent aussitôt leur tendre et fragile objet. » (Alain, *op. cit.*, p. 44)

lvii Cf. Thèse n° 13 : « La pédagogie de la compétence est un zoocentrisme. ».

lviii « Dans quelle mesure est-il possible d'arriver à une *identification des compétences-clés indépendamment de la culture*, de l'âge, du genre, du statut, de l'activité professionnelle ? » C'est l'une des grandes questions que se posent les experts du DESECO (« Définir et Sélectionner les Compétences Fondations théoriques et conceptuelles », groupe de travail créé par l'OCDE en 1997) à l'occasion d'un symposium qui s'est tenu en Suisse en 1999. (Cité par Vincent Legeay et Angélique Del Rey, dans « De l'aptitude à la compétence », *Annuel de la Recherche en Philosophie de l'Éducation*, 3.)

lix Sur cette question de la « culture » appréhendée négativement (comme contrainte, comme milieu) par la pédagogie de la compétence, voir la Thèse n° 14.

lx « Et vous êtes plaisant d'observer l'enfance d'aujourd'hui, qui, avec les mots de la langue, apprend en quelques mois la sagesse des siècles, quand l'enfance de l'espèce se montre sur toute la Terre en ses temples et ses dieux. » (Alain, *op. cit.*, p. 44)

lxi Cf. *supra* : nota bene n° 1 de la thèse n° 5.

lxii « Élever », pris ici dans le sens de hausser (*adtollere*, et non *educare*). « Les psychologues se trompent sur tout et sur eux-mêmes, par cette manie de vouloir connaître au lieu d'échanger et d'élever. » (Alain, *op. cit.*, p. 56).

lxiii Alain, *op. cit.*, p. 56.

lxiv « Il est plus vite fait de changer les hommes que de les connaître. » (Alain, *op. cit.*, p. 57) Et les connaître c'est s'empêcher de les changer. L'idée est nietzschéenne : « La connaissance tue l'action [*Die Erkenntnis tötet das Handeln*] ».

lxv Deleuze, *Différence et répétition*, PUF, coll. « Épiméthée », 1968, p. 55.

lxvi « Cette mesure ontologique est plus proche de la démesure des choses que de la première mesure : cette hiérarchie ontologique, plus proche de l'hybris et de l'anarchie des êtres que de la première hiérarchie. Elle est le monstre de tous les démons. » (p. 55) / « l'hybris cesse d'être simplement condamnable, et *le plus petit devient l'égal du plus grand* dès qu'il n'est pas séparé de ce qu'il peut. » (*ibid.*) / « L'Être univoque est à la fois distribution nomade et anarchie couronnée. » (*ibid.*) / « Jamais la forme de la recognition n'a sanctifié autre chose que le reconnaissable et le reconnu, jamais la forme n'inspira autre chose que des conformités. » (p. 176)

lxvii Une certaine idée de la « vie humaine », non interrogée, se dégage du discours des pédagogues : « La vie humaine trouve un équilibre, variable d'une personne ou d'une phase du cycle de vie à une autre, entre les réponses de routine à des situations similaires et des réponses à construire pour affronter des obstacles nouveaux. » (Philippe Perrenoud, *Construire des compétences dès l'école*, coll. « Pratiques et enjeux pédagogiques », ESF éditeur, 1997, p. 37) La vie est conçue comme une succession d'obstacles (connus ou inédits), qui selon les cas seront : à franchir, à faire disparaître, à subir, à « résilier », etc.

lxviii C'est la définition, devenue classique, du pédagogue Philippe Perrenoud : « Une compétence est la faculté de mobiliser un ensemble de ressources cognitives (savoirs, capacités, informations...) pour faire face avec pertinence et efficacité à des familles de situations. » (cité par exemple, in Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, 2023, p. 29)

lxix Bernard Rey, Vincent Carette, Anne Defrance et Sabine Kahn, *Les Compétences à l'école. Apprentissage et évaluation*, Bruxelles, De Boeck, 2006, p. 152.

lxx Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe*, op. cit., p. 29.

lxxi Philippe Perrenoud, *Construire des compétences dès l'école*, op. cit., p. 70.

lxxii « Programme du Cycle 2 [soit : CP, CE1-CE2] en vigueur à la rentrée 2020 », document « eduscol » [d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020], p. 56.

lxxiii « Programme du Cycle 3 [soit : CM1-CM2 et 6^e] en vigueur à la rentrée 2020 », document « eduscol » [d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020], p. 6.

lxxiv Philippe Meirieu, *Le Choix d'éduquer. Éthique et pédagogie*, ESF, 1991 (6^e tirage, 1997), p. 125, cité par Denis Kambouchner, *Une école contre l'autre*, PUF, 2000, p. 109.

lxxv Sur cette question du « sens » du savoir, voir Thèse n° 21 : « Compétence et sens du savoir » / Dès la maternelle, le *problem solving* devient un mot d'ordre, dans les domaines les plus variés. « Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix, ou des objets sonores. » (3.2, p. 13) [« Programme d'enseignement de l'école maternelle », Bulletin officiel, n° 25, 24 juin 2021.]

lxxvi Philippe Meirieu, *Le Choix d'éduquer*, op. cit., p. 128-129, cité par Denis Kambouchner, op. cit., p. 204.

lxxvii Philippe Perrenoud, *Construire des compétences dès l'école*, op. cit., p. 70. / « ... en favorisant l'apprentissage par résolution de problèmes, on incite les élèves à construire les connaissances dans le contexte même de leur future utilisation. » (Marcel Crahay, « Dangers, incertitudes et incomplétude de la logique de la compétence en éducation », *Revue française de pédagogie*, n° 154, 2006)

lxxviii Bernard Rey, *La Notion de compétence en éducation et formation*, op. cit., 2014, p. 75.

lxxix Bernard Rey, *Faire la classe à l'école élémentaire*, ESF, Issy-les-Moulineaux, 2010 ; cité par Jean-Pierre Terrail, in : « Les enjeux cachés de l' 'interdisciplinarité' au collège » [novembre 2015], publié sur « démocratisation-scolaire.fr », site du Groupe de Recherches sur la Démocratisation Scolaire (GRDS). <http://www.democratisation-scolaire.fr/spip.php?article213#nb3> [prélevé le 19 avril 2023].

lxxx « Le savoir s'y offre comme un ensemble de compétences et non pas comme une suite de résultats. » (Bernard Rey, Vincent Carette, Anne Defrance et Sabine Kahn, *Les Compétences à l'école. Apprentissage et évaluation*, Bruxelles, De Boeck, 2006 , p. 147-148) Voir aussi : Bernard Rey, *La Notion de compétence en éducation et formation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Education, 2014, p. 75.

lxxxi Quelques exemples de compétences, pris aux référentiels des Cycles 2 et 4 : « – Exploiter une œuvre [d'art] pour construire un savoir scientifique, ou encore interpréter certains éléments d'une œuvre grâce à sa culture scientifique. » (« Programme du Cycle 4 [soit 5^e, 4^e, 3^e] en vigueur à la rentrée 2020 », document « eduscol » [d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020], p. 115) / « – Exploiter le pouvoir expressif du corps en transformant sa motricité et en construisant un

répertoire d'actions nouvelles à visée esthétique. » (« Programme du Cycle 2 [soit : CP, CE1-CE2] », *ibid.*, p. 39)

lxxxii Michel Develay, pédagogue influent, a cette lucidité. Que peut-il mettre au jour sinon précisément ce *cercle* ? « La pédagogie des compétences de vie nécessite que les tâches soient du type résolution de problèmes, au cours desquelles différentes actions seront mises en œuvre. Lesquelles actions conduiront à mobiliser des opérations intellectuelles et des émotions dont l'union conduit à l'idée de compétences de vie. » (Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe*, op. cit., p. 45)

lxxxiii « *Die ungeheure Gebärde des zeigenden Johannes in Grünewalds Kreuzigungsbild stellt sich sogleich vor unseren Sinn, wenn wir diese Freiheit der Hand und die menschliche Eigenart der Zeigefunktion bedenken.* » (Portmann, *Aufbruch der Lebensforschung* [« Eranosvorträge », vol. 1] », p. 121, cité in Rolf Kugler, *Philosophische Aspekte der Biologie Adolf Portmanns*, Editio Academica, 1967, p. 68). / Bachelard, exactement à l'inverse (voir Nota Bene n° 1 ci-dessous) prendra le parti de la pédagogie du problème ; il présente le pédagogue, positivement, en « négateur des apparences ».

lxxxiv Bernard Rey, *La Notion de compétence en éducation et formation*, op. cit., p. 75.

lxxxv La thèse sur le rapport entre « compétence » et « évaluation » (cf. Thèse n° 11 ci-dessous) met en lumière, quand il s'agit de justifier la nécessité d'un passage à une pédagogie du faire, un argument moins circulaire que celui des pédagogues : s'il est requis et justifié de privilégier toujours l'activité, c'est que le « faire » est beaucoup plus facilement contrôlable que le « regarder » ou l'« écouter ». Qui pourra m'assurer que celui-là a *vraiment contemplé*, au lieu de seulement bâiller aux corneilles, a vraiment écouté, tandis que je parlais, au lieu d'être dans la lune ?

lxxxvi Cette idée « a trouvé son expression conceptuelle systématique dans le pragmatisme » (Arendt, « La crise de l'éducation », in *La Crise de la culture*, trad. Chantal Vezin, Gallimard, coll. Folio Essais, 1972, p. 234).

lxxxvii « Et pendant que la nature est toute remplie de ces choses absurdes, révoltantes, exagérées ! » (C Claudel, *Le Soulier de satin*, Gallimard, coll. « NRF », 1929, p. 210)

lxxxviii Car il y a au fondement de tout réductionnisme constructiviste (réduction du monde à ce qui est « fait » par nous) une tenace volonté de maîtrise : ce que je problématise, le fait que je constitue moi-même, est bien un fait que je maîtrise. Ce que le pédagogue Bernard Rey énonce, en ce même instant, exactement, où il en vient à l'identification (considérable) entre savoir et compétence : « Comme toute compétence, elle débouche sur une maîtrise, laquelle est ici de ramener la succession indéfinie de ce qui advient à un ordre de nécessité dominable. En ces différents sens, le savoir est une compétence. » (Bernard Rey, *La Notion de compétence en éducation et formation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Education, 2014, p. 75) La pédagogie est, fondamentalement, volonté de maîtrise.

lxxxix « savoir lire en visant différents objectifs : – lire pour réaliser quelque chose ; – lire pour découvrir ou valider des informations sur... ; – lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour ; – lire pour enrichir son vocabulaire ; – lire pour le plaisir de lire. » (« Annexe 1. Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2). » [64 pages], [doc2024-6], p. 14)

xc Cf. Frédéric Metz, *Le Plongeur de Pélasge ou Quelques considérations sur l'enseignement des sciences naturelles, dans les écoles, au début du XXI^e siècle*, Rennes, Pontcerq, 2021, p. 20-21.

xcii La pédagogie du faire condamne le monde et l'expérience du monde à n'être jamais que ressource. « – Réaliser et ou observer des préparations microscopiques montrant des cellules animales ou végétales. [...] PRÉCISIONS : un animal et une plante pourront servir de support à l'étude. » (Programme de SVT de la classe de Seconde, p. 5) / « L'expérience est faite pour illustrer un théorème. » (G. Bachelard, *La Formation de l'esprit scientifique*, Vrin, 2011, p. 47)

xciii Bernard Rey, *La Notion de compétence en éducation et formation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Education, 2014, p. 75.

xciii « Les organismes, dans la manière de voir qui prévaut actuellement, apparaissent avant tout comme porteurs de fonctions vitales [*propices à la vie*]. Ce qui n'entre pas dans cette perspective est considéré comme un résultat secondaire et contingent ; on en fera possiblement même, s'il est suffisamment tenace, l'effet d'une production relevant d'un luxe. Le terme savant d' "hypertélie", au moyen duquel nous nommons des structures qui vont "au-delà du but", signifie seulement, sans le dire expressément, que ce qui est dépassé ici [ce qui va "au-delà"], c'est précisément la conservation de la vie. » » (Portmann, *Neue Wege der Biologie*, Munich, R. Piper & Co Verlag, 1960, p. 214, n. t.)

xciv Portmann, avec les ocelles du paon (*Pfau*), ou les taches du Tabac d'Espagne (*Kaisermantel*), cherche ce qui résiste à un tel fonctionnalisme généralisé. « Le motif en tant que tel, quelle que soit la façon dont il agit optiquement sur nous, est, dans les détails de sa forme, et même dans son existence ou sa non-existence, sans pertinence fonctionnelle [*funktional belanglos*]. Et pourtant il est là. [*Und doch ist es da.*] » (*Neue Wege der Biologie*, Munich, R. Piper & Co Verlag, 1960, p. 148, n. t.) / « Car ce qui se trouve face à nous comme une énigme non résolue, ce sont des formations structurées et ordonnées qui, dans leur spécificité formelle [*in ihrer formalen Eigenart*], ne se laissent pas expliquer à partir de leur fonction. » (Adolf Portmann, « *Erhaltung und Erscheinung als Aufgaben des Lebendigen* », in *Naturwissenschaft und Medizin*, 2^e année, 1965, n° 8, p. 13, n. t.)

xcv Cf. Thèse n° 17 sur la perception. Cette réduction de la perception à un prélèvement d'informations dans le réel (prélèvement de ressources) est explicite dans un schéma cognitiviste comme celui de la taxonomie de Bloom par exemple.

xcvi Nous ne donnons ici, au conditionnel, qu'un passage à la limite – mais qui donne la vérité d'une telle logique pédagogique. Aucun enseignant, évidemment, dans la réalité des classes, n'enseigne ainsi. (L'enseignement résiste, consciemment comme inconsciemment, volontairement comme à son insu, à la pédagogie.)

xcvii Adolf Portmann, « *Ptolemeäer und Kopernikaner. Eine biologische Studie* », in *Der Monat*, Berlin, 12^e année, avril 1960, cahier n° 139, p. 30. [Repris dans : *Aufbruch der Lebensforschung* (Eranosvorträge, vol. 1).]

xcviii « Or, disent les accusateurs, c'est un mal que d'être spectateur, pour deux raisons. Premièrement regarder est le contraire de connaître. Le spectateur se tient en face d'une apparence en ignorant le processus de production de cette apparence ou la réalité qu'elle recouvre. Deuxièmement, c'est le contraire d'agir. La spectatrice demeure à sa place, passive. » (Jacques Rancière, *Le Spectateur émancipé*, La Fabrique, 2008, p. 8)

xcix Or la fonction, c'est la vie, ce n'est pas le monde. Et la vie consomme l'objet... (cf. Arendt, *Condition de l'homme moderne* ; et Portmann, *Neue Wege der Biologie*, op. cit.).

c « Après m'avoir permis de m'orienter dans sa collection, et ouvert quelques armoires, le professeur me laissa seul. [...] [Il s'agit d'Oskar Vogt, neurologue célèbre et entomologiste passionné ; Jünger est face à sa collection de scarabées.] Je m'assis à la fenêtre devant un choix de ces idoles rayées : leur contemplation me plongea dans un rêve, jusqu'au moment où les couleurs se confondirent – le crépuscule tombait. Les heures avaient passé à la même vitesse que devant les pages d'un livre souvent lu, et dont pourtant, peut-être aussi pour cette raison même, on ne se lasse pas. Ces momies multicolores ressuscitaient, et j'appris, une fois de plus, quel pouvoir est enclos dans un menu morceau de substance animée. » (*Subtile Jagden*, in *Auswahl aus dem Werk in fünf Bänden*, 5. Band, Stuttgart, Klett-Cotta, 1994, p. 34-35. Trad. fr. : *Chasses subtiles*, trad. Henri Plard, Christian Bourgois, 1969, p. 54-55)

ci « ... nous convi[ant] toujours à résoudre des problèmes venus d'ailleurs, et [...] nous consol[ant] ou nous distra[ant] en nous disant que nous avons vaincu si nous avons su répondre » (Deleuze, *Différence et répétition*, PUF, coll. « Epiméthée », 1968, p. 205) / « ... dans l'intérêt visible de nous maintenir enfants » (*ibid.*).

- cii Bernard Rey, *La Notion de compétence en éducation et formation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Education, 2014, p. 75.
- ciii Sur le fait que les problèmes de la « vraie vie » soient le plus souvent des préoccupations gouvernementales, voir la Thèse n° 15. / Pour les pédagogues, les problèmes se posent donc (sont toujours déjà posés) « dans leur dos ». Ils sont spécialistes de la résolution de problèmes ; à strictement parler, ils ne posent jamais eux-même de problèmes. (Exactement de même qu'en entreprise, d'où le *critical thinking* provient, on valorise l'esprit critique dans le but d'augmenter l'efficacité dans la résolution des problèmes : mais ce *critical thinking* nulle part n'a vocation à poser des problèmes ; à mettre en question le but ultime de quelque entreprise que ce soit. C'est un esprit critique de pure efficacité, un *problem solving* de pure résilience.)
- civ « L'enseignant a photocopié pour chaque élève deux tickets de caisse de supermarché et il explique aux élèves ce qu'il attend d'eux » (Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe*, op. cit., p. 16). / (Voir aussi les six situations-problèmes présentées comme « exemplaires », que proposent les pédagogues à des classes d'enfants, en Belgique, pour l'évaluation et l'acquisition de compétences (problèmes qui, très certainement, leur semblent les plus neutres possible, les plus a-culturés, quand s'y déverse au contraire tout le prosaïsme d'une époque) : Bernard Rey *et al.*, *Les Compétences à l'école. Apprentissage et évaluation*, op. cit., p. 96 sq.)
- cv Deleuze, *Différence et répétition*, op. cit., p. 205 et p. 176. / Sur ces questions, voir : Pontcerq, *De la faiblesse de l'esprit critique envisagé comme « compétence »*, Rennes, 2022.
- cvi G. Bachelard, *Le Rationalisme appliqué* (1949), PUF, coll. « Quadrige », rééd., 1994, p. 21.
- cvi « Dans la formation de l'esprit scientifique, le premier obstacle, c'est l'expérience première [...] » (G. Bachelard, *La Formation de l'esprit scientifique* (1938), Vrin, 2011, p. 27)
- cvi G. Bachelard, *L'Activité rationaliste de la science contemporaine*, p. 124, cité par Vincent Bontems, in *Bachelard*, Les Belles Lettres, 2010, p. 40.
- cix G. Bachelard, *La Philosophie du non. Essai d'une philosophie du nouvel esprit scientifique* (1940), PUF, 3^e éd. 1962, p. 144.
- cx « Le rationalisme serait plutôt désarmé devant cette vie offerte, devant cette pensée offerte. » (G. Bachelard, *Le Rationalisme appliqué*, op. cit., p. 32).
- cxi Par exemple Bernard Rey : cf. *La Notion de compétence en éducation et formation*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Education, 2014, p. 73 et p. 84-85.
- cxii Santé Publique France, Rapport « Les Compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques », octobre 2022, par Béatrice Lamboy, *et al.*
- cxiii Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe. École élémentaire, collège et lycée*, éditions Deboeck supérieur, 2023, p. 12.
- cxiv Rapport Houchot/Robine (Inspection générale de l'Éducation nationale), « Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis » [rapport n° 2007-048], juin 2007, p. 13. / De la DeSeCo elle-même, voir : « La définition et la sélection des compétences clés », Résumé, OCDE, publication du 26 août 2005 (<https://www.oecd.org/pisa/35693273.pdf>).
- cxv Michel Develay, *op. cit.*, p. 37.
- cxvi DeSeCo / OCDE, « La définition et la sélection des compétences clés », *art. cit.*, p. 10.
- cxvii Dossier « Des compétences “douces” », in *L'US-Mag* [publication du SNES/FSU], n° 838, octobre 2023, p. 14. (Ce référentiel, en l'occurrence, concerne spécifiquement « la région en crise allant du Maroc au Moyen-Orient ».)
- cxviii « Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2006/962/CE) », *Journal officiel de l'Union européenne*, le 30 décembre 2006.
- cxix Richard Abauzit, « Du marché du travail au marché des travailleurs », juillet 2010, document [11 pages] en ligne sur le site: <https://retraitbaseeleves.files.wordpress.com/2010/07/du-marche-du-travail-au-marche-des-travailleursv2.pdf> (consulté le 29 décembre 2023).
- cxx Rapport Houchot/Robine, *art. cit.*, p. 21.

cxxi DeSeCO / OCDE, « La définition et la sélection des compétences clés », art. cit., p. 10.

cxxii DeSeCo / OCDE, « La définition et la sélection des compétences clés », art. cit., p. 21.

cxxiii Rapport Houchot/Robine, *art. cit.*, p. 18.

cxxiv *Ibid.*

cxxv Le monde est fragile car il est un artifice ; le monde n'est pas ici le milieu ; le monde est l'ensemble des productions artificielles, techniques, artistiques, culturelles. Prenons l'exemple d'une langue : qu'une génération cesse de la parler à ses enfants, la considérant par exemple comme honteuse : et cette langue disparaît. Que l'on cesse d'enseigner les mathématiques à la génération suivante et qu'on ôte du monde tous les livres et supports où les théories sont conservées : et les mathématiques auront disparu entièrement du monde ; elles seront à refaire. Le monde doit être transmis (défendu) (et parfois volontairement) pour durer.

cxxvi H. Arendt, « La crise de l'éducation », in *La Crise de la culture*, trad. Chantal Veizin, Gallimard, coll. Folio Essais, 1972, p. 238. [Première publication en allemand : Brême, Angelsachsenverlag, 1958 ; repris en 1961 en anglais dans *Between Past and Future* (New York, 1961)]

cxxvii « PUNTILA [...]. Anstatt zwei Gabeln – er hebt eine Gabel hoch – sehe ich nur noch eine. / MATTI *entsetzt* : Da sind Sie also halblind? / PUNTILA. Ich seh nur die Hälfte von der ganzen Welt. » (Brecht, *Herr Puntila und sein Knecht Matti*)

cxxviii H. Arendt, « La crise de l'éducation », *art. cit.*, p. 243.

cxxix Ou bien il dit, par exemple : « Voilà nos objectifs, voilà les activités que je vous propose. Vous avez déjà une idée de vos besoins ; vous disposez d'une expérience acquise en classe ou à l'extérieur. Choisissez ce qui vous paraît le plus utile et le plus adapté . » (Philippe Meirieu et Marc Guiraud, *L'École ou la guerre civile*, Plon, 1997, p. 173). / « ... les modernes n'ont pas été rejetés dans le monde : ils ont été rejetés en eux-mêmes. » (Arendt, *Condition de l'homme moderne*, chap. 6, p. 322). « La grandeur de la découverte de Max Weber a propos des origines du capitalisme est précisément d'avoir démontré qu'une énorme activité strictement mondaine est possible sans que le monde procure la moindre préoccupation ni le moindre plaisir, cette activité ayant au contraire pour motivation profonde le soin, le souci du moi. Ce n'est pas l'aliénation du moi, comme le croyait Marx, qui caractérise l'époque moderne, c'est l'aliénation par rapport au monde. » (*ibid.*)

cxxx Dominique Raulin, « L'évaluation des acquis des élèves », conférence donnée à l'École supérieure de l'éducation nationale de Poitiers, le 23 mars 2012 : <https://www.youtube.com/watch?v=SjwNtt-rLHg> ; prélevé le 19 janvier 2024 ; respectivement : 20min45, 23min30, 24min20, 26min. / « L'éducation est le point où se décide si nous aimons assez le monde pour en assumer la responsabilité [...]. » (Arendt, « La Crise de l'éducation », *art. cit.*, p. 251.)

cxxxi Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* », Cours au Collège de France (1975-1976), Seuil/Gallimard, 1997, p. 222.

cxxxii « Pour chaque domaine d'apprentissage, des propositions d'“observables” permettent d'objectiver les progrès significatifs réalisés par les élèves. En complément de ces indicateurs de progrès [...], des points de vigilance sont proposés qui peuvent conduire, le cas échéant, à renforcer de façon plus individualisée l'étayage ainsi que les activités d'aide et de remédiation. » (eduscol, « Ressources maternelle – Évaluer à l'école maternelle. De l'observation instrumentée au carnet de suivi », <https://eduscol.education.fr/107/suivi-et-evaluation-des-apprentissages-des-eleves-l-ecole-maternelle> [prélevé le 13 décembre 2023]) / « Les indicateurs de progrès proposés ont été définis en référence aux compétences attendues en fin d'école maternelle dans chaque domaine d'apprentissage. Ces “observables” peuvent être envisagés comme des “balises” qui jalonnent le parcours scolaire des enfants [...]. » (*ibid.*, p. 3)

cxxxiii Voir les documents intitulés « Synthèse de la recherche et recommandations », produits par le Conseil Scientifique de l'Éducation nationale (diffusés par l'opérateur Canopé).

cxxxiv « Utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet ou d'une personne dans un jeu, dans une situation organisée, sur un rang ou pour comparer des positions » (4.1.2 ; p. 16) /

« Distinguer et manipuler des syllabes : scander les syllabes constitutives d'un mot, comprendre qu'on peut en supprimer, en ajouter, en inverser. » (1.3 ; p. 9) / « Situer des objets par rapport à soi, entre eux, par rapport à des objets repères » (5.1.2 ; p. 19), etc. [« Programme d'enseignement de l'école maternelle », *Bulletin officiel*, n° 25, 24 juin 2021].

cxxxv Sur le site Canopé, voir par exemple : « L'évaluation en maternelle », série « Parole d'experts », <https://www.canotech.fr/a/32050/evaluation-en-maternelle>. / Sur

eduscol : « Ressources maternelle – Évaluer à l'école maternelle. De l'observation instrumentée au carnet de suivi », <https://eduscol.education.fr/107/suivi-et-evaluation-des-apprentissages-des-eleves-l-ecole-maternelle> [consulté le 13 décembre 2023].

cxxxvi « L'évaluation régulière des acquis des élèves est un acte pédagogique à part entière qui ne se limite pas à des temps spécifiques. » (« Principes d'action pour évaluer les acquis des élèves », in eduscol, page « Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves », <https://eduscol.education.fr/141/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves>, prélevé le 4 juillet 2022) / « Pour cela, il est nécessaire d'envisager des pratiques pédagogiques favorisant l'observation directe et régulière du travail des élèves, dans des situations ordinaires variées. » (*ibid.*) / « ... aider les enseignants à développer des pratiques d'évaluation qui s'appuient principalement sur l'observation des élèves en situation "ordinaire" » (eduscol, « Ressources maternelle – Évaluer à l'école maternelle. », *art. cit.*, p. 3).

cxxxvii « Principes d'action pour évaluer les acquis des élèves », in eduscol, page « Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves », *art. cit.*

cxxxviii « Ressources maternelle – Évaluer à l'école maternelle. », *art. cit.*, p. 2.

cxxxix *Ibid.*

cxli Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975, p. 218. (Noté « S&P » dans ce qui suit.)

cxlii On surveille et évalue mieux un « faire », qu'un « voir » ou qu'un « écouter ». Qui garantit à l'enseignant que ses élèves regardent quand il dit « regardez ! », qu'ils écoutent quand il dit « écoutez ! ». Il est beaucoup plus difficile de faire semblant de faire, que semblant de regarder ou d'écouter. (Cf. *supra* Thèse n° 8 sur le « faire ».)

cxliii Cf. Nota Bene n° 1 ci-dessous : « La fusion entre évaluation et apprentissage. » / « La réforme du "renouveau pédagogique" institue explicitement l'évaluation des compétences comme l'élément central du nouveau dispositif d'apprentissage » (Rapport Houchot/Robine » (Inspection générale de l'éducation nationale), Rapport n° 2007-048, juin 2007, p. 22) / « ... l'évaluation se place désormais au cœur de l'apprentissage. » Il s'agit alors, pour les enseignants, de « se doter ainsi d'une véritable culture d'évaluation » (Claire Dauvillier, « La refondation de l'évaluation à l'école maternelle. Pour une évolution des pratiques professionnelles », Mémoire de Master MEEF, 2016-2017, p. 79).

cxliiii Sur le « peuple des élèves », que la pédagogie a pour but de traverser, de cartographier, de perforer, voir la Thèse n° 23.

cxliv Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe, École élémentaire, collège et lycée*, éditions Deboeck supérieur, 2023, p. 53.

cxlv Cf. « Des clés pour une coéducation fructueuse », publié le 14 décembre 2023, sur le site reseau-canope.fr.

cxlvi « La loi de refondation de l'école de la République a donné une place essentielle et officielle à la coéducation. Depuis 2013, elle est ainsi intégrée au référentiel de compétences des enseignants. » (« Des clés pour une coéducation fructueuse », *art. cit.*) À ce titre, Catherine Hurtig-Delattre a peut-être raison de voir dans la coéducation un « changement de paradigme historique à l'intérieur de l'institution scolaire » (Catherine Hurtig-Delattre, [chargée d'études à l'Institut français de l'éducation (centre Alain-Savary)], « La coéducation, une responsabilité à partager entre l'école et les familles », [transcription], site de canopé « [canotech.fr](https://www.canotech.fr) »).

cxlvii « La coéducation, c'est l'idée d'une mutualisation, d'un partage, entre les différents acteurs qui entourent l'éducation d'un enfant. » / « les parents, [...] mais également tous les autres professionnels qui vont intervenir dans l'école et en dehors de l'école, également dans le soin, le

loisir [...]. » Catherine Hurtig-Delattre, « La coéducation, une responsabilité à partager entre l'école et les familles », *art. cit.* / « ... depuis les ATSEM à la maternelle jusqu'aux équipes de vie scolaire au collège et au lycée, mais aussi les personnels périscolaires, médico-sociaux et d'accompagnement de l'inclusion tout au long de la scolarité » (Catherine Hurtig-Delattre, « Des pistes pour coéduquer », entretien avec Lilia Ben Hamouda, sur le site « Café Pédagogique », 19 juin 2023).

cxlviii Catherine Hurtig-Delattre, « La coéducation, une responsabilité à partager entre l'école et les familles », *art. cit.*

cxlix Les pédagogues de l'IFÉ (l'Institut Français de l'Éducation) en particulier parlent du « carcan des disciplines ». Voir par exemple : « Les contenus transversaux face aux carcans disciplinaires » in « Éduquer au-delà des frontières disciplinaires », dir. Catherine Reverdy [Dossier de veille de l'IFÉ, ENS de Lyon, n° 100, mars 2015], p. 2. (Cet institut collabore avec l'opérateur Canopé sur des publications pédagogiques de tous ordres.)

cl Cf. Thèse n° 15. « La Compétence est inculcation d'un comportement. » / Ce n'est pas pour autant le terme que mettent en avant les instances académiques, ni d'ailleurs les pédagogues qui comme souvent relaient ici les mots de celles-ci, sans distance : le célèbre pédagogue Michel Develay parle ainsi, très positivement, de « compétences de vie ». (Cf. Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe, École élémentaire, collège et lycée*, *op. cit.*)

cli D'où cette autre désignation de « compétences du 21^e siècle », considérée comme un synonyme de « compétences psycho-sociales » ou de « compétences de vie » (cf. Michel Develay, *op. cit.*, p. 28). Il faudrait traduire pour ne pas périmiser l'appellation par « compétences d'aujourd'hui », « compétences pour la société d'aujourd'hui ».

clii « Alors que le monde découvre les effets à court et à plus long terme de la pandémie, de la mondialisation et de la numérisation de nos économies, l'OCDE continue d'œuvrer et, travail essentiel s'il en est, d'analyser avec rigueur les faits et les innovations politiques pour aider à cerner les besoins de compétences. Le monde entier en recueillera les fruits au retour de la croissance et de la prospérité. » (Mathias Cormann [Secrétaire général de l'OCDE], in Editorial à la publication : *Regards sur l'éducation 2021 : Les indicateurs de l'OCDE*. https://www.oecd-ilibrary.org/sites/960cc7ba-fr/index.html?itemId=/content/component/960cc7ba-fr&csp_ =4b380690238e79fb2a0d8a22b87c0109&itemIGO=oecd&itemContentType=chapter (prélevé le 5 janvier 2024).)

cliii « Connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène et d'une vie saine. » (« Programme d'enseignement de l'école maternelle », Bulletin officiel, n° 25, 24 juin 2021, 5.2.2 ; p. 20)

cliv « Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés. » (2.2 ; p. 11) / « Prendre en compte les risques de l'environnement familial proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques). » (5.2.2 ; p. 20)

clv « Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun. » (2.2 ; p. 11)

clvi « Commencer à adopter une attitude responsable en matière de respect des lieux et de protection du vivant. » (5.2.2, p. 20)

clvii « Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis. » (2.2 ; p. 11, n. s. : quelle étrange indication !) / « [...] élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun. » (2.2 ; p. 11, n. s.)

clviii Voir les textes de ces grands « parcours » : « Le parcours citoyen de l'élève », Circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016 (MENESR - DGESCO B3-4) / « Mise en œuvre du parcours éducatif de santé » [Guide d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives], DGESCO/Santé Publique France *et al.* / « Orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté », Circulaire n° 2016-114 du 10 août 2016 [NOR : MENE1621031C]. / Voir aussi le texte et le référentiel du « Parcours Avenir », qui est l'un des plus idéologiques : « Parcours Avenir » (NOR : MENE1514295A), arrêté du 1^{er} juillet 2015, *Journal officiel* du 7 juillet 2015.

clix Extraits de programmes d'enseignement : « Mettre en œuvre et apprécier quelques règles d'hygiène de vie : variété alimentaire, activité physique, capacité à se relaxer et mise en relation de son âge et de ses besoins en sommeil, habitudes quotidiennes de propreté (dents, mains, corps). » (Cycle 2 : « Programme du Cycle 2 », document « eduscol » [d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020], p. 49) / « Adopter un comportement éthique et responsable [...] – Fonder ses choix de comportement responsable vis-à-vis de sa santé ou de l'environnement sur des arguments scientifiques. – Comprendre les responsabilités individuelle et collective en matière de préservation des ressources de la planète [...] et de santé. » (Cycle 4 : *ibid.*, p. 107-108) / Sur ce point, voir la « Tapisserie des programmes d'enseignement des sciences naturelles, en France, au début du XXI^e siècle », in Frédéric Metz, *Le Plongeur de Pélasge ou Quelques considérations sur l'enseignement des sciences naturelles, dans les écoles, au début du XXI^e siècle*, Rennes, Pontcerq, 2021 (en particulier les sections [XIV] et [XV], p. 66-67).

clx « – Permettre aux élèves de découvrir la notion d'engagement individuel et/ou collectif, notamment dans le cadre d'un travail partenarial, et en lien avec l'enseignement moral et civique. » (Cycle 3 : « Programme du Cycle 3 [soit : CM1-CM2 et 6^e] », document « eduscol » [d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020], p. 89) / Au cycle 4 [soit : 5^e, 4^e et 3^e], on relève sept compétences du socle commun ayant à être spécifiquement travaillées et évaluées « intérieurement à » l'enseignement d'histoire-géographie, notamment la compétence comportementale « Coopérer ou mutualiser ». « L'histoire et la géographie contribuent pleinement, par la mise en œuvre dans les programmes de la compétence “Coopérer et mutualiser”, à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (domaines 2, 3 et 5). [...] Par les démarches qu'elles invitent à mettre en œuvre, l'histoire et la géographie se prêtent à la mise en œuvre de stratégies de coopération entre élèves, qui prennent leur place parmi d'autres démarches d'apprentissage. » (eduscol, « Histoire-géographie. Travailler les compétences et évaluer la maîtrise du socle. Coopérer et mutualiser. [Cycle 4] »). / Eduscol produit ainsi, pour chaque compétence et pour chaque discipline, des matériaux pédagogiques d'application.

clxi « Les compétences de vie, dont nous espérons qu'elles s'insinueront progressivement dans les curricula disciplinaires au fur et à mesure que ceux-ci seront revisités... » (Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe*, op. cit., p. 13) / De son côté, la pédagogue Lucie Mottier Lopez parle d'« injection » (in « L'implication de l'élève dans les processus évaluatifs. » [Parole d'expert], sur le site canotech.fr du réseau « Canopé ») / Ce « reversement » significatif de compétences comportementales dans les programmes *disciplinaires* s'explique par le fait que ces compétences, par nature extra-disciplinaires, transversales, ont cependant besoin d'investir les grilles des programmes disciplinaires pour exister ; en particulier, pour être évaluées (empruntant, et détournant, « capturant », sa légitimité d'évaluateur, qui lui vient de sa maîtrise en sa discipline, à l'enseignant d'une discipline, pour la faire servir à autre chose). (Sur la capture des disciplines par la compétence, dont ce *reversement* (ou *injection*) est une illustration, voir la Thèse n° 16 : « La compétence accomplit une capture de l'enseignement par la pédagogie ».)

clxii Michel Develay, *Les Compétences de vie en classe*, op. cit., p. 40.

clxiii Cf. Thèse n° 2. « La vraie vie est ailleurs » et Thèse n° 13 : « La compétence est un zoocentrisme. »

clxiv S&P, p. 238. Foucault parle à cet endroit d'« un appareil disciplinaire exhaustif ».

clxv « *Mein Vater, mein Vater, jetzt faßt er mich an.* » / Nous ne prétendons pas ici qu'aucun enseignant, qu'aucune enseignante, de maternelle et de primaire en particulier, applique ces directives d'évaluation permanente et intrusive (ou ait le désir de les appliquer, si cela se pouvait). Nous ne faisons qu'indiquer – à la limite – le rêve politique de la pédagogie, tel que les textes et les directives officiels le déclarent, le rêve du contrôle bienveillant de l'activité (des élèves) (des enseignants) (de la communauté éducative, etc.), le rêve d'une instigation douce des bons comportements, des postures efficaces et fonctionnelles, des dispositions productrices, etc. (Cf. Thèse n° 15) / Enfin remarquons que, contrairement à ce que notre présentation pourrait suggérer

ici, l'école ne s'est jamais désintéressée du comportement des élèves : mais la discipline (règlement intérieur, sanctions, punitions, surveillants, censeurs, etc.) servait à faire en sorte que l'indiscipline (assez « naturelle ») (de groupes d'enfants et d'adolescents cloîtrés) ne puisse empêcher, entraver ou ralentir (trop) le déroulement des enseignements. L'intention n'est pas alors d'évaluer (positivement ou négativement) les comportements ; mais de faire en sorte que les comportements n'empêchent pas l'enseignement d'avoir lieu. Le partage des rôles entre les enseignants, d'un côté, et les personnels plus spécifiquement chargés de la discipline, de l'autre, permettait notamment de garantir une distinction, et de maintenir autant que possible la discipline-*disziplin* en dehors de la discipline-*fach*. (C'est ce partage, précisément, que les concepts de « coéducation » et de « communauté éducative » mettent en question.)

clxvi L'ethos disciplinaire du biologiste moléculaire n'est pas celui de l'ornithologue de terrain ; l'ethos de la philosophe analytique n'est pas celui de la philosophe spécialiste de Marx ; l'ethos du géomètre n'est pas celui du probabiliste ; l'ethos du judoka n'est pas celui du footballeur ou du lanceur de poids ; l'ethos de la grammairienne latiniste, etc. (Regardez comment ils s'habillent, les uns et les autres... quelles lunettes ils portent... comment ils se tiennent, sur leur chaise, au tableau, et comment ils marchent dans la cour, dans la rue... Les hauts talons, les baskets. Comparez les tignasses, les coupes rases de leurs cheveux, les barbes, les moustaches, les mascaras, etc. Regardez ce qu'ils et elles regardent, ce qui les fait s'arrêter dans la rue, sur le sentier, etc. Comparez ce qui les étonne.) (Les disciplines, c'est la multiplicité.) (La pédagogie c'est l'implémentation de l'ordre unique, du bon comportement.)

clxvii Rapport Houchot/Robine (Inspection générale de l'éducation nationale), « Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis », art. cit., p. 50.

clxviii Nous employons ici le mot « technologie » dans le sens abstrait que lui donne Foucault. C'est en ce sens que l'emploie également au sujet des compétences, très justement, Sylvie Monchatre, notamment dans : « En quoi la compétence devient-elle une technologie sociale ? Réflexions à partir de l'expérience québécoise », in *Formation Emploi. Revue française de sciences sociales*, n° 99. Juillet-septembre 2007.

clxix « Le livret personnel de compétences. Repères pour sa mise en œuvre au collège » [50 pages], Direction générale de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale, mai 2010, p. 28.

clxx Cf. eduscol, « Ressources maternelle – Évaluer à l'école maternelle. », art. cit., p. 3.

clxxi « *Les indicateurs de progrès* proposés ont été définis en référence aux compétences attendues en fin d'école maternelle [...] afin de rendre leurs progressions lisibles. (« Ressources maternelle – Évaluer à l'école maternelle. », art. cit., p. 3) Autres termes employés : « observables », « indicateurs-repères », « marqueurs » (cf. *ibid.*, p. 4). Le pédagogue Michel Develay, sans distance, parle d'« ingénierie curriculaire » (*Les Compétences de vie en classe*, op. cit., p. 76).

clxxii En raison de luttes et de résistances contre la mise en place de ces fichiers, leur nom est (et sera sans doute, à l'avenir) régulièrement changé au fil des années. Ainsi BE1D (base élèves 1^{er} degré) a été remplacé par le fichier ONDE (outil numérique pour la direction d'école) en janvier 2017. Le LPC (« Livret personnel de compétences ») s'appelle actuellement LSUN (« Livret scolaire unique numérique »). Il est obligatoire du CP à la 3^{ème} depuis la rentrée 2016.

clxxiii Rapport Houchot/Robine, « Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis », art. cit., p. 56.

clxxiv Par exemple, le dispositif « Folios » pour le parcours Citoyen : « FOLIOS : LE SUIVI DU PARCOURS DE CHAQUE ÉLÈVE. Pour que le parcours citoyen de chaque élève prenne corps et soit lisible pour tous (l'élève en premier lieu, sa famille, les personnels de l'éducation nationale, les partenaires), un outil de suivi régulièrement renseigné garde trace des projets et actions à dimension morale et citoyenne dans lesquels il s'est engagé. » (<https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve/>) / Cf. « portfolio citoyen ». (cf. l'US-Mag, n° 838, octobre 2023, p. 17).

clxxv Michel Develay, au sujet du « portfolio », parle ainsi de « traces d'apprentissage » (Develay, op. cit., p. 70). « Un carnet de traces et une interprétation synthétique de l'enseignant. [Le carnet de

suivi est] [u]n document qui peut prendre des formes diverses, dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage. » « Le carnet de suivi en maternelle », in eduscol, « Suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle », <https://eduscol.education.fr/107/suivi-et-evaluation-des-apprentissages-des-eleves-l-ecole-maternelle> (prélevé le 29 décembre 2023).

clxxvi S&P, p. 228.

clxxvii S&P, p. 254.

clxxviii « ... afin d'en garder la mémoire » (« Ressources maternelle – Évaluer à l'école maternelle. », *art. cit.*, p. 4).

clxxix Rapport Houchot-Robine, *art. cit.*, p. 56-57. / Jarry, à ce sujet, s'intéresse à des expériences d'anthropométrie effectuées en Afrique du nord pendant l'Antiquité. Au niveau de l'économie technologique, prise en ce sens, il remarque qu'on s'évita « la lenteur du chiffage et l'encombrement des bureaux en laissant, sans plus de souci, les bandelettes anthropométriques à demeure sur le corps » et « le corps fixé au fond de la case » (article publié dans *La Renaissance latine*, 15 novembre 1902).

clxxx Rapport Houchot-Robine, *art. cit.*, p. 48.

clxxxii S&P, p. 193.

clxxxiii S&P, p. 194.

clxxxiii « Si les éléments constitutifs du livret scolaire peuvent être établis avec différents outils, le livret prend une forme numérique commune à tous les élèves et tous les types d'établissements d'enseignement par le biais d'une application nationale de suivi de la scolarité, appelée livret scolaire unique du CP à la troisième » (Site du Ministère de l'Éducation nationale. <https://www.education.gouv.fr/le-livret-scolaire-unique-du-cp-la-troisieme-1979>, consulté le 29 décembre 2023). / « Les éléments constitutifs du livret scolaire, définis à l'article 1, sont numérisés dans une application informatique nationale, dénommée livret scolaire unique numérique. » (Article 8 de l'arrêté du 31 décembre 2015 [NOR : MENE1531425A / MENESR - DGESCO A1-2], in *Journal officiel* du 3 janvier 2016) / « L'application nationale de saisie des bilans, simple et ergonomique, est commune aux enseignants du premier et du second degré, du public et du privé. » (Site du Ministère de l'éducation nationale, <https://www.education.gouv.fr/le-livret-scolaire-unique-du-cp-la-troisieme-1979>) / « Pour renforcer le dialogue, pour faciliter l'accès aux informations, pour favoriser l'implication des parents et des élèves ou pour proposer des services, le numérique offre un large panel d'opportunités complémentaires aux autres actions, toutes essentielles pour améliorer le lien entre l'école et la maison. Par exemple, l'espace numérique de travail (ENT) facilite la communication entre tous les acteurs de la communauté éducative (les personnels de direction, les enseignants, les parents, les élèves et parfois même la collectivité). De nombreux autres outils numériques peuvent appuyer la coéducation. » (« Des clés pour une coéducation fructueuse », publié le 14 décembre 2023, Site reseau-canope.fr)

clxxxiv Voir par exemple les interventions et travaux du Collectif National de Résistance à Base Élèves (CNRBE) : <https://retraitbaseeleves.files.wordpress.com>. Le site garde la mémoire des luttes nombreuses et âpres. (En Isère, des directrices et directeurs d'école, ayant refusé de faire remonter les livrets aux Inspections académiques, furent démis de leur fonction.)

clxxxv Cf. Thèse n° 1.

clxxxvi « L'examen comme fixation à la fois rituelle et "scientifique" des différences individuelles, comme épinglage de chacun à sa propre singularité » (S&P, p. 194) / « Grâce à tout cet appareil d'écriture [...], maintenir [chacun] dans ses traits singuliers, dans son évolution particulière, dans ses aptitudes ou capacités propres, sous le regard d'un savoir permanent » (S&P, p. 192).

clxxxvii « – Quelles compétences de vie vous semblent avoir été privilégiées par vous dans cette séance ? [...] – est-ce que cette compétence de vie vous l'avez rencontrée en dehors du collège et, si oui, dans quelles circonstances ? – Sur la carte de la maîtrise de vos compétences de vie, quel chiffre lui attribuez-vous ? Pourquoi ? – Dans votre portfolio, vous pourrez, quand cela se

présentera, expliquer dans quelles circonstances vous avez croisé cette compétence de vie. » (Michel Develay, *Les Compétences de vie ne classe, op. cit.*, p. 49)

clxxxviii « L'individu, c'est [...] aussi une réalité fabriquée par cette technologie spécifique de pouvoir qu'on appelle la "discipline". Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs : il "exclut", il "réprime", il "refoule", il "censure", il "abstrait", il "masque", il "cache". En fait le pouvoir produit ; il produit du réel [...]. » (S&P, p. 195-196)

clxxxix France-Compétences, « VADEMECUM » [Vademecum relatif au répertoire national des certifications professionnelles], juillet 2022 [www.francecompetences.fr], p. 27.

cxc « La communication de la Commission "Réaliser un espace européen de l'éducation et de formation tout au long de la vie" et la résolution du Conseil du 27 juin 2002 sur l'éducation et la formation tout au long de la vie adoptée par la suite font de l'offre de "nouvelles compétences de base" une priorité et insistent sur le fait que l'éducation et la formation tout au long de la vie doivent couvrir la vie entière, depuis la période préscolaire jusqu'après l'âge de la retraite. »

(« Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2006/962/CE) », *Journal officiel de l'Union européenne*, le 30 décembre 2006) / « La formation tout au long de la vie est un continuum entre la formation initiale, générale ou professionnelle, et l'ensemble des situations où s'acquièrent des compétences : actions de formation continue, activités professionnelles, implications associatives ou bénévoles. » (education.gouv, <https://www.education.gouv.fr/la-formation-tout-au-long-de-la-vie-7508>) / Michel Develay précise que l'on trouve cette formulation une première fois dans le Rapport Delors, à l'origine de l'ouvrage *L'éducation, un trésor est caché dedans* (Delors et al., 1996) : proposer « une vision intégrée de l'éducation », avec un « apprentissage tout au long de la vie » (Cf. Michel Develay, *op. cit.*, p. 31). / On comprend qu'un tel livret « à vie » constitue un enjeu considérable : il n'existe pour l'instant que de façon embryonnaire, décevante pour les gouvernements – par rapport aux volontés affichées. Par exemple, la durée de conservation de certaines données, qui avait été fixée à 35 ans, a été revue à la baisse suite à des luttes et des résistances locales, dans des établissements scolaires de l'enseignement primaire, et à un avis du Conseil d'État. En 2007, les rapporteurs Houchot et Robine décrivaient ainsi la situation (l'objectif gouvernemental étant, lui, inchangé) : « Des avancées sont réelles, parfois engagées depuis de nombreuses années, mais elles n'ont que rarement pu se développer et s'inscrire dans une continuité. Cela est dû à la permanence de certains éléments qui apparaissent comme autant d'obstacles sérieux, qu'il faudra lever : on ne peut donc envisager le recours à un livret de compétences comme un simple renouvellement d'outils d'évaluation, mais bien comme le signe et comme l'aboutissement d'une sorte de révolution copernicienne dans le domaine des apprentissages et de leur évaluation. » (Rapport Houchot-Robine, *art. cit.*, p. 57)

cxci Les compétences, étant des « ressources » (cf. Thèse n° 3), ont comme toutes les ressources des « durées de validité » : « Du point de vue de l'utilisateur, un bloc est acquis à vie. Cependant, le certificateur peut faire évoluer sa certification quand les conditions d'exercice des activités changent ou évoluent. Dans ce contexte, au même titre que la durée de validité de la certification, la durée de validité du bloc, dans le cadre d'un parcours d'acquisition de la certification, doit être explicite et transparente sous réserve des évolutions des compétences constatées par l'analyse des situations de travail. » (France-Compétences, « VADEMECUM », *art. cit.*, p. 27)

cxcii S&P, p. 191.

cxci S&P, p. 210.

cxci « La loi pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 a instauré [...] le concept d'évaluation positive. » (Claire Dauvillier, « La refondation de l'évaluation à l'école maternelle. », *art. cit.*)

cxci Cf. « Le livret personnel de compétences. Repères pour sa mise en œuvre au collège » [mai 2010], *art. cit.*, p. 28.

cxci « Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs » (S&P, p. 195-196). Cf. note 122 ci-dessus.

cxci « La loi pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 a instauré [...] le concept d'évaluation positive. » (Claire Dauvillier, « La refondation de l'évaluation à l'école maternelle. », *art. cit.*)

cxci Cf. « Le livret personnel de compétences. Repères pour sa mise en œuvre au collège » [mai 2010], *art. cit.*, p. 28.

cxci « Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs » (S&P, p. 195-196). Cf. note 122 ci-dessus.

cxci « La loi pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 a instauré [...] le concept d'évaluation positive. » (Claire Dauvillier, « La refondation de l'évaluation à l'école maternelle. », *art. cit.*)

cxci Cf. « Le livret personnel de compétences. Repères pour sa mise en œuvre au collège » [mai 2010], *art. cit.*, p. 28.

cxci « Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs » (S&P, p. 195-196). Cf. note 122 ci-dessus.

cxci « La loi pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 a instauré [...] le concept d'évaluation positive. » (Claire Dauvillier, « La refondation de l'évaluation à l'école maternelle. », *art. cit.*)

cxci Cf. « Le livret personnel de compétences. Repères pour sa mise en œuvre au collège » [mai 2010], *art. cit.*, p. 28.

cxci « Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs » (S&P, p. 195-196). Cf. note 122 ci-dessus.

cxci « La loi pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013 a instauré [...] le concept d'évaluation positive. » (Claire Dauvillier, « La refondation de l'évaluation à l'école maternelle. », *art. cit.*)

cxci Cf. « Le livret personnel de compétences. Repères pour sa mise en œuvre au collège » [mai 2010], *art. cit.*, p. 28.

cxci « Il faut cesser de toujours décrire les effets de pouvoir en termes négatifs » (S&P, p. 195-196). Cf. note 122 ci-dessus.

cxcvii « ... à la vieille mécanique du pouvoir de souveraineté beaucoup trop de choses échappaient, à la fois par en bas et par en haut, au niveau du détail et au niveau de la masse. » (Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* », Cours au Collège de France (1975-1976), Seuil/Gallimard, 1997, p. 222)

cxcviii Un algorithme pourra efficacement éliminer en effet les individus ne disposant pas de telle ou telle compétence jugée élémentaire (disciplinaire-*disziplinär* par exemple) ; mais parmi les restants la note continuera de fournir à l'algorithme le moyen de distinguer le « meilleur » de l'« un peu moins bon » élève.

cxcix « le “supplément” disciplinaire [...] – élément de surpouvoir » (S&P, p. 276). / Le prouve également, si besoin, la manière dont dès que la nécessité s'en fait sentir une évaluation par compétences, dans l'ombre, dans le dos des élèves, par le biais des dispositifs informatiques, est convertie en notes chiffrées. Ainsi, exemplairement, pour l'obtention du Diplôme national du brevet : les compétences sont, au dernier moment, converties (par l'ordinateur) en note chiffrée pour entrer dans le calcul de la moyenne totale de l'élève. L'application Affelnet réalise parfaitement le mariage des pouvoirs de souveraineté et de discipline – et leur « addition » très mathématique : « indépendamment du brevet, la procédure d'affectation post 3ème est aujourd'hui automatisée (application Affelnet). À chaque enfant est attribué un nombre de points ; des classements peuvent ainsi être établis pour toutes les formations à capacité d'accueil limitée. La validation des compétences entre dans le calcul du nombre de points (les notes peuvent apporter jusqu'à 320 pts, 128 pour les compétences, 50 pour l'avis du chef d'établissement). » (Entretien d'enseignants et de parents d'élèves ayant lutté contre la « Base élève » et préférant rester anonymes, publié sur: https://retraitbaseeleves.files.wordpress.com/2008/06/lpc_06062011=)